

UNIS DANS LA DIVERSITÉ : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Pierre-Robert Cloet

Bénédicte Legué

Kerstin Martel

Préface d'António Vitorino

ÉTUDES & RAPPORTS  DÉCEMBRE 2013
102

UNIS DANS LA DIVERSITÉ : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Pierre-Robert Cloet

Bénédicte Legué

Kerstin Martel

Préface d'António Vitorino

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE <i>d'António Vitorino</i>	7
RÉSUMÉ	10
INTRODUCTION HYMNES ET DRAPEAUX EUROPÉENS	12
LES HYMNES NATIONAUX DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE	16
1. Hymne de l'Union européenne	18
2. Hommages à la monarchie	19
2.1. Hymnes du Danemark	19
2.2. Hymne des Pays-Bas	22
2.3. Hymne du Royaume-Uni	24
2.4. Hymnes de la Suède	26
3. Hommages à la patrie et au peuple	28
3.1. Hymne de la Belgique	28
3.2. Hymne de la Hongrie	31
3.3. Hymne de l'Italie	33
3.4. Hymne de la Lettonie	35
3.5. Hymne de la Lituanie	37
3.6. Hymne du Luxembourg	39
3.7. Hymne de la Slovaquie	41

4. Éloges des beautés du pays	43
4.1. Hymne de l'Autriche	43
4.2. Hymne de la Bulgarie	45
4.3. Hymne de la Croatie	47
4.4. Hymne de l'Estonie	50
4.5. Hymnes de la République de Finlande	52
4.6. Hymne de la République tchèque	54
5. Hymnes martiaux	56
5.1. Hymne de l'Espagne	56
5.2. Hymne de la France	58
5.3. Hymne de l'Irlande	60
5.4. Hymne de la Pologne	62
5.5. Hymne du Portugal	64
5.6. Hymne de la Roumanie	66
6. Appel à la concorde, la liberté et la justice	68
6.1. Hymne de l'Allemagne	68
6.2. Hymne de Chypre	70
6.3. Hymne de la Grèce	72
6.4. Hymne de Malte	74
6.5. Hymne de la Slovénie	76

LES DRAPEAUX DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE	78
1. Le drapeau de l'Union européenne	80
2. Drapeaux inspirés par les régions de la nation	82
2.1. Le drapeau de Chypre	82
2.2. Le drapeau de la Croatie	83
2.3. Le drapeau de l'Espagne	85
2.4. Le drapeau de la Roumanie	86
2.5. Le drapeau du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	87
3. Drapeaux inspirés par des symboliques patriotiques	89
3.1. Le drapeau de la République fédérale d'Allemagne	89
3.2. Le drapeau de l'Estonie	90
3.3. Le drapeau de la Grèce	91
3.4. Le drapeau de l'Irlande	92
3.5. Le drapeau de la Lettonie	93
3.6. Le drapeau de la Lituanie	95
3.7. Le drapeau de Malte	96
3.8. Le drapeau du Portugal	97
4. Drapeaux inspirés par des couleurs monarchiques	99
4.1. Le drapeau de l'Autriche	99
4.2. Le drapeau du Luxembourg	100
4.3. Le drapeau des Pays-Bas	101
4.4. Le drapeau de la Pologne	102

5. Drapeaux d'inspiration commune à plusieurs nations	104
5.1. Le drapeau du Danemark	104
5.2. Le drapeau de la République de Finlande	105
5.3. Le drapeau de la Suède	106
5.4. Le drapeau de la Bulgarie	107
5.5. Le drapeau de la République tchèque	108
5.6. Le drapeau de la Slovaquie	110
5.7. Le drapeau de la Slovénie	111
5.8. Le drapeau de la Belgique	112
5.9. Le drapeau de la France	114
5.10. Le drapeau de la Hongrie	115
5.11. Le drapeau de l'Italie	116
CONCLUSION	118
BIBLIOGRAPHIE CONSEILLÉE	119
SUR LES MÊMES THÈMES...	120
AUTEURS	121

PRÉFACE

par António Vitorino

En tant que ministre de mon pays et comme membre de la Commission européenne, j'ai pu à de nombreuses reprises intervenir dans des lieux flanqués des drapeaux du Portugal et de l'Union européenne (UE), ou après avoir écouté *La Portugaise* ou *L'Ode à la joie*.

Je connais naturellement l'histoire du drapeau de mon pays, adopté par la République en 1911, et dans lequel figure notamment un écu composé de cinq boucliers, en écho à des références à la fois chrétiennes et royales. Et je ne peux plus évaluer le nombre de fois où il m'a été donné de chanter la marche écrite par mon compatriote Henrique Lopes de Medonça et mise en musique par Alfredo Keil, dont je reconnais volontiers qu'il est certes moins célèbre que Ludwig van Beethoven...

Il me faut aussi avouer que, comme la plupart des Européens, je connais infiniment moins bien la signification des drapeaux et les paroles des hymnes des autres pays de l'UE. C'est donc avec délectation que je me suis plongé dans la lecture de l'Étude élaborée sous l'égide de Pierre-Robert Cloet, qui m'a permis de combler nombre de lacunes, mais aussi de mieux comprendre ce qui fait la singularité de tant de pays « unis dans la diversité ».

L'Institut Jacques Delors avait d'autant plus vocation à publier une telle Étude qu'elle illustre parfaitement le concept de « Fédération européenne d'États-nations » promu par notre Président fondateur. La construction européenne a permis de poser les bases d'une réconciliation durable entre les pays de l'UE, dont les affrontements les plus vifs se limitent désormais aux compétitions sportives. L'Union prend tout son sens dans la mondialisation, alors que « l'Europe » vieillit et rétrécit au regard de ses partenaires et concurrents. Pour autant, il ne s'agit pas de mettre en place une nouvelle nation ou un super État, mais d'unir davantage des pays et des êtres, tout en respectant leurs spécificités.

J'ai été particulièrement frappé par les crispations symboliques qu'ont suscité les travaux de la « Convention sur l'avenir de l'Europe », dans laquelle j'ai représenté la Commission européenne aux côtés de Michel Barnier. Non seulement la tentative de doter l'UE d'une « Constitution », sur la base d'une référence implicite aux États-Unis d'Amérique, a été finalement rejetée. Mais il a fallu renoncer à mentionner dans le Traité de Lisbonne le drapeau et l'hymne européens comme des symboles marquant l'appartenance à l'UE afin de s'assurer d'une ratification unanime des États membres. Je regrette d'autant plus ces reculs symboliques qu'il est à mon avis tout à fait possible d'éprouver plusieurs sentiments d'appartenance, à différentes échelles : je me sens par exemple Lisboète, Portugais et Européen, voire « citoyen du monde ». S'il me semble illusoire d'appeler à une dissolution du sentiment national, revendiquer un attachement à son pays et à l'UE me semble non seulement envisageable, mais souhaitable.

Un sentiment d'appartenance se construit ; il est le résultat de représentations imaginaires et doit se fonder d'abord sur un projet politique, mais aussi sur des outils symboliques tels que les drapeaux ou les hymnes. Dans le cas de l'UE, il ne s'agit pas seulement de faire en sorte que les Européens s'approprient davantage le drapeau étoilé et *l'Ode à la joie*. Il faut aussi œuvrer afin qu'ils connaissent mieux les drapeaux vers lesquels se tournent leurs « compatriotes européens » ainsi que les hymnes qu'ils fredonnent, à l'occasion des commémorations ou lors des championnats d'Europe et des Jeux olympiques.

Dans cette perspective, la présente Étude a le grand mérite d'aller à l'essentiel en permettant d'en savoir plus en quelques lignes sur les couleurs et les paroles qui font battre le cœur de nos voisins. Elle est d'autant plus utile et originale qu'elle ne se contente pas de présenter les symboles des pays de l'UE par ordre alphabétique, mais se fonde sur le rappel des contextes historiques ayant conduit à l'élaboration et à l'adoption des drapeaux et des hymnes, tout en les regroupant en catégories communes. Ainsi peut-on d'abord découvrir, au fil de ses pages, des hymnes qui « rendent hommage à la monarchie ou à la patrie et au peuple, évoquent la beauté du pays, présentent une tonalité martiale ou font appel à la concorde, à la liberté et à la justice ». De même peut-on ensuite décrypter des drapeaux regroupés en fonction de leur source d'inspiration principale, c'est-à-dire « des régions, provinces ou entités intra-nationales,

des symboliques nationales, des couleurs monarchiques (ou) des sources communes à plusieurs pays ».

Je suis particulièrement heureux que l'Institut Jacques Delors publie de telles analyses dans une période où l'UE est traversée de tensions sociales et politiques d'une ampleur inédite, souvent fondées sur des caricatures et des stéréotypes, et alors que nous sommes tous appelés à voter en mai 2014 afin de désigner nos députés européens. Je ne peux que recommander vivement sa lecture à tous les citoyens qui veulent en savoir un peu plus sur les Européens avec lesquels ils forment une union à la fois précieuse et inédite, comme l'est la présente Étude.

António Vitorino
Président de l'Institut Jacques Delors

RÉSUMÉ

L'idée de cet ouvrage est de mettre en lumière les significations et les contextes d'apparition des deux principaux symboles attachés à chacun des pays de l'Union européenne, que sont **l'hymne et le drapeau, en associant également les représentations de cette union**. Ce qui s'exprime à travers ces emblèmes varie d'un pays à l'autre. Afin d'aider le lecteur à retrouver des points communs, nous avons évité le classement alphabétique simple, pour utiliser des **clés de typologies** qui nous ont paru pertinentes.

Nous avons opté, en ce qui concerne les hymnes, pour une présentation basée sur les motifs musicaux et les thèmes majeurs reflétés à travers chacun. Ceux-ci révèlent le **contenu des textes, des harmonies ou des contextes historiques généraux** : ils rendent hommage à la monarchie ou à la patrie et au peuple, évoquent la beauté du pays, présentent une tonalité martiale ou font appel à la concorde, à la liberté et à la justice. Les drapeaux seront classés selon les thèmes ayant influé sur leur conception. Nous regroupons les bannières au gré de leur source d'inspiration principale : des régions, provinces ou entités intra-nationales ; des symboliques nationales ; des couleurs monarchiques ; des sources communes à plusieurs pays comme la bannière Dannebrog, les couleurs slaves, la Révolution française. Le lecteur avisé comprendra qu'un même drapeau, qu'un même hymne aurait pu être **classé dans deux catégories, voire plus !**

Les sources qui nous ont permis de vous présenter ces emblèmes nationaux sont nombreuses, variées, souvent redondantes et parfois contradictoires. Nous avons consulté les **sites officiels** des différents pays, et de nombreux sites internet abordant ce thème. **Quelques ouvrages précis** méritent une mention particulière et le lecteur intéressé pourra les consulter avec plaisir et profit. Nous indiquons aussi quelques **ouvrages d'histoire** utiles pour comprendre les contextes historiques ayant influencé les choix des nations, de leurs peuples et de leurs dirigeants. À travers ce voyage dans le temps et dans

l'espace nous espérons également faire émerger ce qui relève des éléments les plus précieux au sein de l'Union européenne : **l'histoire commune et des histoires partagées.**

Enfin, nous avons choisi de nous tenir à des présentations courtes, si possible de taille homogène d'un pays à l'autre. Il y aurait encore plus à conter. L'esprit de notre approche est surtout de montrer quand et comment les hommes, les peuples se sont **approprié ces symboles** : symboles des nations, symboles communs aux pays de l'Union. Drapeau européen et drapeaux locaux flottent conjointement sur les bâtiments publics. Les emblèmes communs sont **nôtres**.

INTRODUCTION

HYMNES ET DRAPEAUX EUROPÉENS

L'Union européenne est à ce jour constituée de 28 pays. D'autres États expriment le souhait de rejoindre le groupe, tandis que des voisins directs établissent des relations privilégiées de coopération avec les pays membres. Pourtant, bon nombre d'Européens se sentent plus ancrés dans leurs territoires nationaux, voire régionaux, que dans cette grande communauté. Chacun, dans chaque pays, ressent fortement l'émotion procurée par son hymne national et par son drapeau.

Vivre ensemble dans un vaste territoire, ce n'est pas seulement circuler facilement, disposer pour certains d'une monnaie commune. C'est aussi, et surtout, mieux se connaître pour mieux s'apprécier et échanger. Depuis le Moyen-âge, des corpus d'images sont partagés au niveau européen. L'imaginaire collectif commun est marqué par les échanges d'étudiants et de maîtres, par les parcours en Italie des élites se frottant à l'humanisme, au goût des sciences, à la création artistique. Les Européens sont ainsi héritiers de l'histoire des États-nations mais avant tout d'un imaginaire de connaissances, de représentations et de valeurs partagées. C'est cet imaginaire commun qui sert de construction à un modèle de société basé sur la diversité des cultures, tout en redécouvrant à travers les symboles nationaux les espoirs partagés.

Il y a mille et une façons de se connaître. Parmi elles, comprendre les origines et significations portées par les principaux emblèmes et symboles nationaux, constitue une voie pour toucher du doigt ce que ressentent nos voisins lorsque les notes et paroles de leur hymne retentissent, lorsque la bannière nationale s'élève et flotte au vent.

Reconnaître le drapeau des voisins, discerner leur hymne dès les premières notes et les premières paroles. Comprendre dans quel contexte historique ces emblèmes ont été élaborés, comment et pourquoi ils ont été choisis pour

représenter la nation. Tenter de saisir le sens qui touche nos voisins afin de se placer au cœur de ce qui fait l'Italien, le Letton, l'Irlandais. Rendre visibles les histoires du passé qui s'entrecroisent, les influences diverses qui ont forgé des références communes entre pays de l'Union européenne. Rendre tangible les valeurs que nous partageons. Voilà les ambitions de cette Étude.

HYMNES CLASSÉS PAR DATE DE CRÉATION

	Créé	Adopté
Pays-Bas	1574	1932
Royaume-Uni	1743	-
Espagne	1761	1770
Danemark <i>Le Roi Christian</i>	1780	1780
France	1792	1879
Pologne	1797	1927
Chypre	1823	1966
Grèce	1823	1865
Hongrie	1823	1903
Union européenne	1824	1972
Belgique	1830	1921
République tchèque	1834	1918
Croatie	1835	1990
Danemark <i>Il est un doux pays</i>	1835	1844
Allemagne	1841	1991
Slovaquie	1844	1993
Slovénie	1844	1989
Suède <i>Chant du Roi</i>	1844	1893
Suède <i>Chant pour le Nord</i>	1844	1922
Finlande	1846	1917
Italie	1847	1946
Roumanie	1848	1990
Luxembourg	1864	1993
Estonie	1869	1920
Lettonie	1873	1920
Bulgarie	1885	1964
Portugal	1890	1911
Lituanie	1898	1992
Irlande	1907	1926
Malte	1922	1964
Autriche	1947	1947

DRAPEAUX CLASSÉS PAR DATE DE CRÉATION

	Créé	Adopté
Autriche	1230	1786
Danemark	1397	1397
Pays-Bas	1572	1937
Suède	1663	1906
Espagne	1785	1981
France	1789	1848
Royaume-Uni	1789	1801
Italie	1797	1948
Allemagne	1816	1919
Grèce	1822	1978
Belgique	1830	1831
Irlande	1830	1937
Luxembourg	1830	1972
Hongrie	1848	1957
Slovaquie	1848	1993
Roumanie	1867	1994
Finlande	1870	1918
Bulgarie	1879	1994
Estonie	1881	1918
Portugal	1910	1911
Lettonie	1917	1921
Lituanie	1918	1988
Pologne	1919	1919
République tchèque	1920	1993
Malte	1947	1972
Union européenne	1955	1985
Chypre	1960	1960
Croatie	1990	1990
Slovénie	1991	1991

LES HYMNES NATIONAUX DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

Les chants et mélodies qui composent aujourd'hui les hymnes nationaux de pays européens, résultent d'un cheminement séculaire : depuis leur émergence, en passant par une réelle appropriation des peuples pour enfin aboutir à l'adoption officielle par les États-nations. Tout au long de ces années, les hymnes, écoutés et chantés, ont résonné dans les esprits et ainsi renforcé le sentiment d'appartenance à un ensemble national.

Les contextes d'apparition des textes des hymnes nationaux nous permettent d'appréhender les points communs, la proximité culturelle et les valeurs partagées entre pays. La référence à la nature, personnifiée dans les hymnes des pays nordiques, en est un exemple. De même, nous saisissons le contexte monarchique de pays tels le Royaume-Uni, ou celui de la Suède et du Danemark dotés chacun de deux hymnes officiels. Les hymnes martiaux de la Pologne, de la France, de la Roumanie ou du Portugal, exaltent la défense de la patrie. À l'opposé, dans certains pays, la mélodie est l'objet d'une appropriation par le peuple, soit par concertation autour de concours musicaux, comme en Autriche ou en Hongrie, soit à travers les célèbres festivals de chants des pays baltes. Les hymnes slovènes et maltais font clairement référence à la paix.

L'hymne investit l'imaginaire collectif, se nourrissant des passions communes. Il intègre les épopées et offre une réponse au devoir de mémoire, aux aspirations, aux douleurs. Ce rituel collectif sacralisé provoque souvent un enthousiasme bruyant (rencontres sportives) ou bien un silence empreint d'émotion porté par la mélodie (jubilé de la Reine du Royaume-Uni, intronisation du Roi des Belges).

En exergue de chaque monographie figurent l'auteur du chant, puis le compositeur de la mélodie, s'ils sont connus, ainsi que les dates de composition et d'adoption avérées. Le nombre de couplets chantés officiellement dépend des coutumes nationales et peut varier avec le temps. C'est ainsi que, par le choix

des strophes chantées, l'hymne allemand, initialement orienté vers l'unité nationale, devient depuis un demi-siècle, une ode à la liberté, la justice et la concorde. Les versions complètes sont à retrouver sur les sites officiels des pays signalés ci-après. Certains d'entre eux sont multilingues, traduisant les différents groupes de la population, comme en Belgique ou au Luxembourg. Seuls les hymnes espagnol et européen ne sont pas chantés.

Que les mélodies soient de sources populaires ou symphoniques, elles suscitent un sentiment de fierté et restent gravées dans la mémoire collective surtout quand l'orchestration militaire vient en soulever la ferveur. La musique est un art universel qui se transmet au plus profond de l'être humain.

Entendre l'hymne d'un pays c'est entendre son histoire : se mettre à l'écoute des peuples, de leurs espoirs, de leurs idéaux et de leurs révoltes. C'est en comprenant l'élaboration de ces chants que l'on peut voir se dessiner un imaginaire commun aux peuples d'Europe.

1. Hymne de l'Union européenne

- Quatrième mouvement de la 9^e Symphonie de Beethoven (*L'Ode à la Joie*)
- Composé par Ludwig van Beethoven
- Créé en 1824 et adopté en 1972

L'Ode à la Joie est le dernier mouvement de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven. Lors de sa création en 1824 à Berlin, les critiques sont particulièrement sévères. Il s'agit de la seule des symphonies du compositeur faisant appel à des voix. Les paroles sont issues d'un poème écrit par Friedrich von Schiller en 1785, intitulé *Ode à la joie*. Le poème de Schiller exprime l'idéal de fraternité que l'auteur avait de l'humanité, également partagé par Beethoven. Ce poème marque le musicien dès l'âge de 22 ans, et il songe déjà à composer une mélodie adéquate pour ce texte, ce qu'il mène à bien pendant les dernières années de sa vie.

En 1949, l'idée d'un hymne européen va émerger. Divers projets d'hymnes sont présentés dont celui de *L'Ode à la Joie*, proposé pour la première fois en 1955. En 1972, l'Assemblée du Conseil de l'Europe désigne le « Quatrième mouvement de la 9^e Symphonie de Beethoven » comme la composition européenne tout en rejetant le texte de Schiller. Lors d'une table ronde de la Commission européenne de 1972, il est décidé que le texte de Schiller « ne présente pas un caractère spécifiquement européen » : l'hymne n'est donc pas chanté. La version instrumentale officielle est confiée au chef d'orchestre Herbert von Karajan.

En 1985, les chefs d'États des pays membres adoptent cette symphonie sans paroles, comme hymne officiel, laissant le soin au langage universel de la musique, d'évoquer les idéaux de liberté, de paix et de solidarité souhaité par l'Europe.

L'hymne symbolise non seulement l'Union européenne (UE), mais aussi l'Europe au sens large. Il n'est pas destiné à remplacer les hymnes nationaux des pays de l'Union européenne mais à célébrer les valeurs qu'ils partagent.

2. Hommages à la monarchie

2.1. Hymnes du Danemark

1. *Kong Kristian stod ved højen mast*

(Le Roi Christian se tenait au pied du haut mât)

- Écrit par Johannes Ewald
- Composé par Johan Ernst Hartmann
- Composé et adopté en 1780

2. *Der er et yndigt land (Il est un doux pays)*

- Écrit par Adam Oehlenschläger
- Composé par Hans Ernst Krøyer
- Composé en 1835 et adopté en 1844

Le Danemark a deux hymnes nationaux officiels. Le premier royal, *Kong Kristian* - le roi Christian - utilisé lors de fêtes et de commémorations de la maison royale ou en lien avec les forces danoises, et le second l'hymne national intitulé *Il est un doux pays*.

L'« hymne royal », écrit en 1779 par Johannes Ewald, poète et dramaturge danois, est l'hymne national européen le plus ancien en termes d'adoption officielle. Initialement, le texte est apparu en 1780 dans le drame historique d'Ewald : *Les Pêcheurs (Fiskerne)*. Il rend hommage au roi Christian IV (1577-1648), à la marine et aux héros de guerre des XVII^e et XVIII^e siècles. L'implication danoise dans la guerre des Trente Ans dure de 1625 à 1629. Malgré une alliance avec la Suède en 1629, cette dernière déclare la guerre au Danemark en 1643. La première strophe de l'hymne rappelle la victoire du roi-héros Christian IV sur la Suède en 1644, transformant le Danemark en une puissance mondiale. Il fonde des relations commerciales avec l'Islande, le Groenland et les Indes et édifie monuments et châteaux à travers le pays. Ce patrimoine témoigne encore aujourd'hui de la puissance du Danemark.

L'air original de « l'hymne royal » date du XVII^e siècle. Le compositeur est incertain, mais la mélodie est communément attribuée à Johan Ernst Hartmann.

La version définitive ainsi qu'un ensemble de variations pour piano est recomposé par Friedrich Kuhlau en 1817 (opus 16). Il l'incorpore dans l'ouverture de *La colline aux elfes (Elverhøi)*, drame composé à l'occasion d'un mariage royal à la cour du Danemark en 1828.

Le second hymne, « Il est un doux pays », fut écrit par le chef de file du romantisme danois Oehlenschläger, en 1819. La Norvège s'est vue séparée du Danemark en 1814, suite au traité de Kiel, alors que ces deux pays étaient unis depuis 1380 sous la couronne danoise et que des crises agricoles et économiques aggravent la situation du pays. Dans les années 1840, en parallèle des processus d'unification en Italie et en Allemagne, le mouvement politique scandinaviste naît au Danemark comme en Suède. Associé à la mélodie de Hans Ernst Krøyer, le chant devient populaire et est revendiqué comme chant national en 1844 lors d'un rassemblement de 12 000 étudiants. À l'endroit de ce rassemblement, sur une colline face à la mer, sera érigée en 1863 une colonne de granit commémorant les combattants danois et affichant la chaire de pierre et les cinq arbres symbolisant l'union des pays nordiques : le hêtre (Danemark), le bouleau (Suède), le sapin (Norvège), le genévrier (Finlande) et le sorbier (Islande). Tout témoigne de l'attachement national à ce lieu de rencontre.

La coopération scandinave progresse et à partir de 1875, le Danemark, la Suède et la Norvège se lient à travers l'Union monétaire, qui perdurera jusqu'en 1914.

La proximité de la nature, trait majeur de la culture scandinave, soulignée dans l'hymne *Il est un doux pays*, rend hommage à la beauté des paysages et du pays. L'hymne était un symbole fort de la résistance danoise face à l'occupant allemand. Aujourd'hui, cet hymne est en usage lors des événements sportifs nationaux et internationaux.

**Kong Christian stod
ved højen mast**

Kong Christian stod ved højen mast

i røg og damp;

hans væрге hamrede så fast,

at gotens hjelm og hjerne brast.

*Da sank hvert fjendtligt spejl og
mast*

i røg og damp.

Fly, skreg de, fly, hvad flygte kan!

hvo står for Danmarks Christian

hvo står for Danmarks Christian

i kamp?

**Le Roi Christian se tenait
au pied du haut mât**

Le roi Christian se tenait tout en haut
du grand mât.

Dans la fumée et la vapeur

Son épée martelait sans répit

De son poids, le casque et la tête
des Goths.

Alors s'effondra le fier mât des ennemis

Dans la fumée et la vapeur.

Ils crièrent « Sauve qui peut ! »

Quel est celui qui reste debout devant
au combat ?

Christian du Danemark

Der er et yndigt land

Der er et yndigt land,

det står med brede bøge

nær salten østerstrand (bis).

Det bugter sig i bakke, dal,

det hedder gamle Danmark

og det er Freja's sal (bis).

Il est un doux pays

Il y a un pays charmant,

qui s'étend avec de larges hêtres

près de la plage de l'est salée (bis).

Il ondule de la vallée jusqu'aux collines,

il s'appelle le vieux Danemark

où demeure la déesse Freya (bis).

2.2. Hymne des Pays-Bas

- *Het Wilhelmus / Wilhelmus van Nassouwe* (Guillaume de Nassau)
- Écrit par Philippe de Marnix et composé par Adriaan Valerius
- Composé vers 1574 et adopté en 1932

L'hymne néerlandais rend hommage à Willem van Oranje (Guillaume de Nassau, prince d'Orange), qui a vécu de 1533 à 1584. Guillaume, descendant allemand de la branche ottonienne des Nassau, reçoit la principauté d'Orange en 1544, par héritage de son cousin René de Chalon. Proche de la cour bruxelloise de Charles Quint, Guillaume d'Orange-Nassau, est l'instigateur des révoltes des Pays-Bas du Nord avec une armée de paysans appelés « gueux ». Il participe à la lutte contre Philippe II d'Espagne le catholique, fils de Charles Quint qui, lors de son abdication, lui a laissé la moitié de son empire. Aussi, le texte de l'hymne glorifiant le suzerain allemand est mentionné pour la première fois en 1572 et clamé durant la Guerre des Quatre-Vingts ans. Cette période caractérise la lutte des Néerlandais qui conduit à l'indépendance reconnue des Provinces unies. Ces dernières, avec des territoires supplémentaires au sud-est, deviendront les Pays-Bas tels que nous les connaissons aujourd'hui. Inspiré par les mélodies populaires, Adriaan Valérius, poète-compositeur, met en chanson l'un des textes extraits du recueil « Chansons de Gueux », très imprégné de morale calviniste et de patriotisme.

Certains relient cet air au chant catholique *O la folle entreprise*, célébrant la victoire contre les Huguenots qui, en 1588, avaient assiégé la ville de Chartres, alors que le roi de France Henri III était venu s'y réfugier. Soutien indéfectible des Huguenots, les reîtres menées par le prince calviniste Jean-Casimir, quittent le centre de la France pour rejoindre en Allemagne les troupes protestantes du Prince d'Orange, alors en lutte pour son indépendance contre les catholiques de Philippe II d'Espagne. À cette occasion, le chant est repris comme le symbole des populations du Nord excédées contre les taxes trop élevées, contre les persécutions des protestants et la volonté de centralisation de Philippe II.

En 1765, Mozart, âgé alors de 9 ans, entendit le chant *Het Wilhelmus* et l'utilisa comme thème de sa 25^e symphonie. Mais au moment de l'établissement de la monarchie néerlandaise en 1815, le chant n'est pas accepté comme hymne

national, car il exprime des sentiments calvinistes et est considéré comme partisan dans le soutien à la dynastie d'Orange. Suite à un appel à participation, un autre hymne, tenu pour plus neutre, est choisi et établi en 1815 : *Wien Neerlands Bloed* (« Ceux de sang néerlandais »), écrit par Hendrik Tollens, est associé à une mélodie composée par Johann Wilhelm Wilms. Mais cet air ne devint jamais officiel.

Resté très populaire, le chant *Het Wilhelmus* est adopté comme hymne national officiel en 1932. Depuis cette date on chante habituellement le premier couplet. Parfois, lors d'occasions festives, le sixième couplet est également repris.

• ***Wilhelmus van Nassouwe***

• *Wilhelmus van Nassouwe ben ik,*
• *van Duitsen bloed,*
• *den vaderland getrouwe*
• *blijf ik tot in den dood.*
• *Een Prinse van Oranje*
• *ben ik, vrij onverveerd,*
• *den Koning van Hispanje*
• *heb ik altijd geëerd.*

• **Guillaume de Nassau**

• Guillaume de Nassau je suis,
• de sang germanique,
• à la patrie fidèle toujours,
• jusqu'au trépas.
• Je suis Prince d'Orange
• et reste franc sans peur
• du Souverain d'Espagne
• J'ai maintenu l'honneur.

2.3. Hymne du Royaume-Uni

- *God Save the Queen* (Que Dieu protège la Reine)
- Écrit par un auteur inconnu, composé par Henry Carey
- Composé en 1743

Aujourd'hui, cet hymne manifeste la force du lien qu'entretiennent les habitants du Royaume-Uni avec la royauté britannique, l'une des plus vieilles monarchies au monde. Le long règne d'Élisabeth II, célébré lors du Jubilé de diamant en 2012, est marqué par la diffusion médiatique mondialisée du célèbre *God save the Queen*, dont le premier couplet est repris par le peuple rassemblé. Cet hymne a connu de nombreuses versions : du motet d'inspiration biblique « Que Dieu protège le roi » à des interprétations célèbres, dont celle controversée du groupe punk *The Sex Pistols* en 1977.

Deux origines, dont aucune ne fait autorité, sont attribuées à l'hymne royal : l'une française, associe le texte à la marquise de Créquy, femme de lettres française qui aurait glorifié la guérison de Louis XIV, roi de France. Ce motet, mis en musique par Jean-Baptiste Lully, alors compositeur du roi, connaît en France un succès grandissant. Après son passage à Versailles, Georg Friedrich Haendel, maître de chapelle pour la dynastie des Hanovre, aurait fait traduire le texte par Henry Carey, puis orchestré l'ensemble et proposé cet hymne à son protecteur, le roi Georges II d'Angleterre. La version anglaise attribue la source de cette composition à un air du XVII^e siècle, repris d'une œuvre pour clavier de John Bull puis de Henry Purcell, alors organiste de l'Abbaye royale de Westminster.

L'utilisation la plus ancienne de l'hymne remonte à 1746, pour célébrer la victoire de George II sur la révolte jacobite à Culloden Moor. Le roi brise ainsi l'espoir des Stuart de restaurer leur lignée sur les trônes d'Écosse et d'Angleterre. Officiellement, le Royaume-Uni n'a pas d'hymne national ; en 1746, les Hanovre, victorieux, feront de ce chant l'élément revendicateur de la couronne, qui sera repris par les gouvernements successifs.

C'est au XIX^e siècle que ce chant devient national, quoique non réellement officialisé, conservant alors l'usage de n'en chanter que le premier couplet. Il exprime la loyauté de tous les sujets du Commonwealth envers leur souverain,

homme ou femme (*King* ou *Queen*). Il est source d'inspiration de nombreux hymnes dans le monde dont celui du Lichtenstein et de la Suisse, et il reste aujourd'hui l'hymne royal au Canada, en Nouvelle-Zélande et en Australie.

• **God Save the Queen**

• *God save our gracious Queen,*
• *Long live our noble Queen,*
• *God save the Queen!*
• *Send her victorious,*
• *Happy and glorious,*
• *Long to reign over us;*
• *God save the Queen!*

• **Que Dieu protège la Reine**

• Que Dieu protège notre gracieuse Reine,
• Longue vie à notre noble Reine,
• Que Dieu protège la Reine !
• Rends-la victorieuse,
• Heureuse et glorieuse ;
• Que soit long son règne sur nous,
• Que Dieu protège la Reine !

2.4. Hymnes de la Suède

1. *Kungssången* (Le chant du Roi)

- Écrit par C.W.A. Strandberg et composé par Otto Lindblad
- Composé en 1844 et adopté en 1893

2. *Sång till Norden* (Chant pour le nord)

- Écrit par Richard Dybeck (1844) et composé par Edvin Kallstenius
- Composé en 1844 et adopté en 1922

Comme le Danemark et la Norvège, la Suède a deux hymnes nationaux officiels : un hymne national et un hymne royal. Ce dernier, écrit pour l'investiture du roi Oscar 1^{er} en 1844, est l'hymne principal de la Suède. Il rend hommage au roi de Suède, symbole de la nation. La mélodie peu caractéristique de la musique nordique, est une marche entraînante, facile à retenir et à chanter, mais qui a perdu en popularité avec le temps. Aujourd'hui, ce chant s'emploie encore en présence de la famille royale et lors d'événements officiels d'État, comme par exemple à l'ouverture du Parlement. Seules la première et la cinquième strophes sont chantées, et la première est entonnée uniquement en présence du roi. Auparavant, la Suède utilisa d'autres hymnes royaux, comme *Bevare Gud vår kung*, écrit par Abraham Niclas Edelcrantz et chanté sur la mélodie de l'hymne britannique ou encore *Gustafs skål* de Carl Mickael Bellman, sous le règne du roi suédois Gustav III (1771-1792).

L'hymne *Du gamla, Du fria* ou *Sång till Norden* a été écrit par Richard Dybeck et chanté pour la première fois la même année que l'hymne royal, en 1844. Basé sur une mélodie populaire nordique, également connue en Finlande et en Allemagne du Nord, ce chant apparaît pour la première fois en 1845 dans un livre de chansons populaires et est rapidement adopté par le peuple, dans les écoles et à la maison. Pendant les années 1850, le mouvement scandinaviste, qui cherchait à obtenir l'unification des pays du Nord, se renforce et devient de plus en plus fort. Aussi, le nom populaire de l'hymne « Chant pour le Nord » témoigne d'une vision nordique, plutôt que suédoise. Le texte de l'hymne affirme à la fois la valeur accordée à la liberté (*fria* = libre), et la volonté de souligner une culture commune scandinave. Le chant fait référence à de nombreuses particularités nordiques : la montagne, le ciel, les champs vert, le silence, etc.

Kungssånge

*Ur svenska hjärtans djup en gång
en samfällid och en enkel sång,
som går till kungen fram!
Var honom trofast och hans ätt,
gör kronan på hans hjässa lätt,
och all din tro till honom sätt,
du folk av frejdad stam!*

Hymne royal

De la profondeur des cœurs suédois
Un chant partagé et simple,
Qui s'adresse au roi !
Soit fidèle à lui et sa dynastie,
De par son origine, la couronne lui est
légère
Et toute ta croyance investis-là en lui
Toi, peuple de ce lignage célèbre

Sang till Norden

*Du gamla, du fria, du fjällhöga
Nord,
du tysta, du glädjerika sköna!
Jag hälsar dig, vänaste land uppå
jord,
din sol, din himmel, dina ängder
gröna (bis)
Du tronar på minnen från
fornstora dar,
då ärat Ditt namn flög över
jorden.
Jag vet att Du är och Du blir vad
Du var.
Ja, jag vill leva jag vill dö i
Norden.*

Chant pour le Nord

Toi l'antique, toi le libre et montagnoux
Nord,
Toi le Silencieux, toi le joyeux et beau.
Je te salue, Toi, pays le plus beau
du monde.
Ton soleil, Ton ciel, Tes pâturages verts
(bis)
Tu te reposes sur les mémoires des grands
jours anciens,
Quand Ton Nom était célébré autour
du monde.
Je sais que Tu es et que Tu seras comme
Tu étais.
Oui, je veux vivre, je veux mourir dans
le Nord.

3. Hommages à la patrie et au peuple

3.1. Hymne de la Belgique

- *De Brabançonne/Die Brabançonne/Li Braibaçone /La Brabançonne*
- Écrit par Jenneval
- Composé par François Van Campenhout
- Composé en 1830 et adopté en 1921

La Belgique a moins de 200 ans. Wallons, Flamands et Germanophones s’y côtoient. C’est à travers la mixité des langues et le fort lien avec la ville de Bruxelles, tous deux symboles de la monarchie fédérale parlementaire, que se manifeste le plus la notion identitaire de la Belgique constituée en 1830. Le chant de la Bruxelloise, composé durant la révolte de 1830, sera remanié à plusieurs reprises pour devenir l’hymne national belge, appelé *la Brabançonne*. Ce titre est donné en mémoire de l’ancienne province du Brabant, située autour de Bruxelles.

En 1815, la chute de Napoléon 1^{er} redéfinit les contours de l’Europe, lors du Congrès de Vienne. La Belgique est attribuée au monarque protestant hollandais Guillaume 1^{er} d’Orange. Il attisera par son autoritarisme, son ingérence dans les affaires religieuses et sa volonté d’imposer sa langue, les récriminations de la bourgeoisie catholique, celles des libéraux et des classes populaires.

En 1830, au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, bâtiment fédéral si cher au cœur des Belges, la représentation de la scène centrale de *La Muette de Portici*, opéra de Daniel-François-Esprit Auber glorifiant la révolte du peuple de Naples contre le joug espagnol, provoque l’échauffement des spectateurs. Ceux-ci portent leur révolte sur la place. Motivés par l’air final de « l’Amour sacré de la patrie », s’en suit une foule hurlant dans Bruxelles. Suite à la colère des révoltés, conspuant les inégalités et les impôts, des bâtiments institutionnels liés à la maison d’Orange sont saccagés.

La Brabançonne, écrite par un comédien lyonnais, Hippolyte-Louis-Alexandre Dechez, surnommé Jenneval, et mise en musique par un Bruxellois François

Van Campenhout, fut chantée en français sur les barricades belges. Elle s'inscrit dans la logique révolutionnaire qui se répand en Europe au début du XIX^e siècle. La première version, fortement pro-orangiste, sera rapidement modifiée par l'auteur, après l'intervention des forces armées hollandaises obligées de reculer face aux milices belges et au mouvement des Volontaires, venus en masse de tout le pays. La 2^e version critiquera ouvertement l'intervention armée du roi des Bataves ; la 3^e version de l'hymne entier glorifie, sans équivoque, « le Saint drapeau planté à Bruxelles au pied de l'Archange ». Le gouvernement provisoire déclare l'indépendance de la Belgique le 4 octobre 1830. Puis, nommé par le Congrès national, le roi Léopold de Saxe-Cobourg devient le premier roi des Belges le 21 juillet, date instituée fête nationale.

Cette version contre les Orangistes est à nouveau modifiée, et officiellement centrée, en 1921, autour du 4^e couplet moins revendicateur, créé par Charles Rogier. La partition, si souvent modifiée, est statuée par décret officiel de 1873 selon la version de Constantin Bender, chef de la musique des Grenadiers. Ce 4^e couplet sera chanté pour l'inauguration du monument de la Brabançonne, lors du centenaire de la Belgique, à Bruxelles. De nos jours, il est joué lors des cérémonies internationales ou des victoires des athlètes belges. Le 21 juillet 2013, Philippe, nouveau roi des Belges officialise son discours d'intronisation au trône dans les trois langues nationales. Des orchestrations de la Brabançonne et de l'hymne européen seront jouées lors des diverses cérémonies officielles.

De Brabançonne

*O dierbaar België,
o heilig land der vaad'ren,

Onze ziel en ons hart zijn
U gewijd,

Aanvaard ons kracht en het
bloed van ons aad'ren,

Wees ons doel in arbeid
en in strijd,

Bloei, o land, in eendracht
niet te breken,

Wees immer u zelf,
en onge knecht,

Het woord getrouw dat g'
onbevreesd moogt spreken.

Voor Vorst, voor Vrijheid
en voor Recht.

Het woord getrouw dat g'
onbevreesd moogt spreken.

Voor Vorst, voor Vrijheid
en voor Recht,

Voor Vorst, voor Vrijheid en
voor Recht. (Bis)*

La Brabançonne

*Ô Belgique !
Ô Mère chérie !

À toi nos cœurs,
à toi nos bras

À toi notre sang,
ô Patrie

Nous le jurons,
tous, tu vivras

Tu vivras, toujours
grande et belle

Et ton invincible
unité

Aura pour devise
immortelle

Le Roi, la Loi,
la Liberté

Aura pour devise
immortelle

Le Roi, la Loi,
la Liberté

Le Roi, la Loi,
la Liberté (Bis)*

Die Brabançonne

*O liebes Land,
o Belgiens Erde,

Dir unser Herz,
Dir unsere Hand,

Dir unser Blut,
dem Heimatherde,

Wir schwören's Dir,
o Vaterland!

So blühe froh in voller
Schöne,

Zu der die Freiheit Dich
erzog,

Und fortan singen
Deine Söhne ;

Gesetz und König
und die Freiheit hoch!

Und fortan singen
Deine Söhne ;

Gesetz und König
und die Freiheit hoch!

Gesetz und König und
die Freiheit hoch! (bis)*

3.2. Hymne de la Hongrie

- *Himnusz* (Hymne)
- Écrit par Ferenc Kölcsey
- Composé par Ferenc Erkel
- Composé en 1823 et adopté en 1903

Alors que seule la première strophe est habituellement jouée et chantée, l'ensemble du poème dont est issu l'hymne hongrois s'attache à rappeler l'histoire du peuple. Défilent sous nos yeux Arpad, chef au IX^e siècle des tribus magyares originaires de l'Oural, le roi et héros national Mathias Corvin, les envahisseurs turcs et mongols. En 1686, les forces catholiques unies dans une Sainte Alliance chassent les Ottomans et récupèrent Buda, puis l'ensemble du territoire hongrois. Le traité austro-turc de Karlowitz en 1699 ancre néanmoins la Hongrie dans l'empire des Habsbourg, avec lequel elle restera liée jusqu'en 1918.

L'hymne appartient au mouvement romantique et révèle des caractères de noblesse et de religiosité, amplifiés par la musique mélancolique qui accompagne le texte.

Les paroles, rédigées par le poète et homme politique Ferenc Kölcsey, acquièrent une telle popularité qu'un concours est organisé en 1844 pour le mettre en musique. Ferenc Erkel, son lauréat, est un grand nom de la musique hongroise, figure du romantisme, engagé dans la lutte contre les privilèges et la libération des serfs, et issu de l'Académie de Franz Liszt.

Emprunt de nostalgie et des évocations des passés glorieux ou douloureux, l'Hymne exprime bien le besoin de calme et de sérénité après un passé de tempêtes et de dominations successives. Il reflète bien en cela le désir de paix de l'ensemble des peuples européens, après les tumultes du XX^e siècle.

Malgré de nombreuses tentatives, le chant national, quoique supplanté temporairement par le *Kaiserlied* de l'empire austro-hongrois, ne sera jamais modifié, même durant la période communiste. Le célèbre compositeur Zoltan Kodaly put, grâce à sa notoriété, refuser en 1948 de composer un nouvel hymne, arguant que *Himnusz* n'avait pas à être remplacé.

• **Himnusz**

• *Isten, áldd meg a magyart*

• *Jó kedvvel, bőséggel,*

• *Nyújts feléje védő kart,*

• *Ha küzd ellenséggel ;*

• *Balsors akit régen tép,*

• *Hozz reá vig esztendő,*

• *Megbűnhödté már e nép*

• *A múltat sjövendőt.*

• **Hymne**

Bénis le Hongrois, ô Seigneur,

Fais qu'il soit heureux et prospère,

Tends vers lui ton bras protecteur

Quand il affronte l'adversaire !

Donne à qui fut longtemps broyé,

Des jours paisibles et sans peine ;

Ce peuple a largement payé

Pour les temps passés ou à venir.

3.3. Hymne de l'Italie

- *Il canto degli Italiani* (Fratelli d'Italia) (Chant des Italiens)
- Écrit par Goffredo Mameli
- Composé par Michele Novarro
- Composé en 1847 et adopté en 1946

Le Chant des Italiens est associé à la période trouble des années du *Risorgimento* à partir de 1820, date des premières émeutes, durant lesquelles des personnages tels Giuseppe Mazzini, Camillo Cavour et Giuseppe Garibaldi (auprès duquel Goffredo Mameli viendra combattre) mènent, depuis le royaume de Piémont-Sardaigne de Victor Emmanuel II, une lutte qui aboutira à l'unité de la péninsule italienne. L'Italie de l'époque se compose de sept entités dont deux seulement ne sont pas soumises à des puissances étrangères.

Avec ce chant, dans lequel se reconnaissent les combattants de l'unité, Mameli transmet la passion et la spontanéité d'un jeune combattant âgé de vingt ans. Ses paroles, écrites en 1847 à Gênes, imprégnées de références historiques de toutes époques, exaltent le sentiment unitaire, en particulier face à l'empire austro-hongrois.

Faisant suite à *Marcia Reale*, hymne de la maison de Savoie régnant jusque-là, le chant est adopté comme hymne national provisoire en 1946, lors de la naissance de la jeune République italienne. Ce choix ne sera officiellement validé par le parlement qu'en 2005, à la suite d'après discussions, témoins d'oppositions politiques droite-gauche, et de critiques sur les termes hostiles de certains couplets.

La référence à cet hymne ne saurait faire oublier l'attachement des Italiens aux œuvres du compositeur Giuseppe Verdi, dont les lettres du nom peuvent vouloir dire *Vittorio Emmanuelle Re D'Italia*. Cette association symbolique, ajoutée aux textes des opéras verdiens, permet de comprendre la ferveur des Italiens pour des airs comme le Chœur des esclaves *Va pensiero* dans l'opéra *Nabucco*, ou dans des œuvres moins connues comme *I Lombardi*, *La Battaglia di Legnano* ou encore *Attila*. Dans cet opéra, le général romain Ezio clame à Attila : « Tu auras tout l'Univers, pourvu que l'Italie me reste à moi ! ». De quoi soulever les foules, mélomanes ou non, en ces temps de rébellion.

Mazzini a certes voulu associer Verdi à la création du Chant des Italiens. Le compositeur a d'ailleurs écrit, pour l'Exposition universelle de Londres en 1862, un « hymne des nations » qui mêle des séquences de *God save the Queen*, de *La Marseillaise* et de *Fratelli d'Italia*, présentant de fait l'Italie comme membre valable de la famille des nations respectables. Il n'en reste pas moins qu'il émane d'un très jeune patriote engagé et convaincu, et que malgré des éclipses et des remises en causes, il a été adopté par les Italiens de nos jours autant que par les émeutiers il y a un siècle et demi.

● **Fratelli d'Italia**

● *Fratelli d'Italia*
 ● *L'Italia s'è desta*
 ● *Dell'elmo di Scipio*
 ● *S'è cinta la testa*
 ● *Dov'è la vittoria?!*
 ● *Le porga la chioma*
 ● *Che schiava di Roma*
 ● *Iddio la creò,*
 ● *Iddio la creò.*
 ● *Stringiamci a coorte*
 ● *Siam pronti alla morte*
 ● *Siam pronti alla morte*
 ● *L'Italia chiamò.*
 ● *Stringiamci a coorte*
 ● *Siam pronti alla morte*
 ● *Siam pronti alla morte*
 ● *L'Italia chiamò!*

● **Chant des Italiens**

● Frères d'Italie
 ● L'Italie s'est levée,
 ● Du heaume de Scipion
 ● Elle s'est ceint la tête.
 ● Où est la Victoire ?
 ● Qu'elle lui tende sa chevelure,
 ● Car esclave de Rome
 ● Dieu la créa,
 ● Dieu la créa.
 ● Serrons-nous en cohortes
 ● Nous sommes prêts à la mort
 ● Nous sommes prêts à la mort
 ● L'Italie a appelé.
 ● Serrons-nous en cohortes
 ● Nous sommes prêts à la mort
 ● Nous sommes prêts à la mort
 ● L'Italie a appelé !

3.4. Hymne de la Lettonie

- *Dievs, svētī Latviju* (Dieu, bénis la Lettonie)
- Écrit et composé par Kārlis Baumanis
- Composé en 1873 et adopté en 1920, puis en 1990

Cette mélodie tranquille fait son apparition en 1873, lors de la Fête nationale du chant à Riga. Pour la première fois, le nom du pays apparaît dans un chant populaire letton. Les Russes font remplacer le mot *Latviju*, considéré comme un défi au régime tsariste, par une référence à la Baltique. Les gouvernements tsaristes ont durant tout ce siècle mené une politique intense de russification.

Ce chant, écrit et composé par un professeur, membre du mouvement « jeunes Lettons » est représentatif de l'importance du chant, véritable vecteur d'identité du peuple. Les chansons populaires de l'époque, les *dainas*, relatent le plus souvent les épisodes simples de la vie quotidienne, après de dures journées de labeur. Parfois, ils font appel aux références mythologiques ou coutumières. Ils sont l'objet au XIX^e siècle d'une recherche systématique et d'une édition.

L'œuvre de Kārlis Baumanis se distingue de beaucoup d'hymnes nationaux en ce qu'il ne se réfère ni à la guerre, ni aux luttes nationales, mais met en scène de jeunes gens chantant, couverts de fleurs, dansant dans la joie.

Ultérieurement, les fêtes du chant seront maintenues et encouragées par le régime communiste car elles constituaient à leurs yeux une vitrine de la joie de vivre. Progressivement, après 1973, les foules s'enhardissent en entonnant des mélodies hors du programme officiel, jusqu'à reprendre en 1988 ce qui constituera deux ans plus tard leur hymne officiel.

Jusque-là antidote à la présence de puissants occupants, cette tradition de chant se maintient, quoique fortement modernisée pour attirer les jeunes générations, introduisant en plus de la tradition, des formes musicales beaucoup plus récentes. L'Unesco a inscrit la célébration des chants et danses baltes, pour les trois pays estonien, letton et lituanien, à la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

• **Dievs, svētī Latviju**

• Dievs, svētī Latviju,
• Mūs' dārgo tēviju,
• Svētī jel Latviju,
• Ak, svētī jel to!
• Kur latvju meitas zied,
• Kur latvju dēli dzied,
• Laid mums tur laimē diēt,
• Mūs' Latvijā!

• **Dieu, bénis la Lettonie**

• Dieu, bénis la Lettonie,
• Notre chère patrie
• Bénis donc la Lettonie
• Oh, bénis-la donc !
• Là où fleurissent les filles de Lettonie
• Là où chantent les fils de Lettonie
• Permets nous de danser là-bas heureux
• Dans notre Lettonie !

3.5. Hymne de la Lituanie

- *Tautiška giesmė* (Chant national)
- Écrit et composé par Vincas Kudirka
- Composé en 1898 et adopté en 1992

Médecin, écrivain, polémiste, Vincas Kudirka est un des leaders de l'éveil national lituanien. Ses nombreux articles, en particulier dans le journal clandestin « La Cloche », appellent ses compatriotes à résister à la russification et ne pas céder à la tentation de l'exil. Il écrit en 1898 les paroles et la musique de ce chant, qui sera interprété en public en 1905.

L'année 1905 marque l'embrassement des Pays baltes face à l'autorité russe. En Lituanie, les revendications portent sur l'autonomie et la reconnaissance de la langue du peuple. La littérature, les nombreuses initiatives visant à utiliser la langue lituanienne en public ou les fréquentes publications clandestines souvent en provenance d'une Prusse trop heureuse de chatouiller le rival russe, jouent un rôle capital. Ces événements, bien que suivis d'une reprise en main par le tsar, servent de détonateur au mouvement d'émancipation : droit d'enseigner la langue lituanienne, droit des associations, liberté de la presse et, dans un degré moindre, liberté religieuse.

Le Grand-Duché de Lituanie, créé au XIII^e siècle, fut longtemps l'une des principales puissances européennes. Il est réuni à la Pologne par le mariage de son Grand-Duc Jagellon. Son emprise s'étend alors de la mer Baltique à la mer Noire. Il entre ensuite sous le giron de ses voisins, et lorsque la Pologne est démantelée, la Lituanie tombe sous la houlette de l'empire russe en 1940. Ce n'est que temporairement, entre 1920 et 1940, puis en 1990, que le pays connaîtra l'indépendance.

Hymne de la République indépendante entre les deux Guerres mondiales, le Chant national est interdit et réprimé durant l'occupation soviétique, puis chanté à nouveau dès 1988, en pleine période de *glasnost*. Ses paroles, non guerrières, insistent sur la vertu, la vérité et le bien-être. Elles témoignent du rôle de la littérature et de la langue dans les processus d'émancipation des peuples européens depuis le XIX^e siècle.

Tautiška giesmė

*Lietuva, Tėvyne mūsų,
Tu didvyrių žeme,
Iš praeities Tavo sūnūs
Te stiprybę semia.
Tegul Tavo vaikai eina
Vien takais dorybės,
Tegul dirba Tavo naudai
Ir žmonių gėrybei.
Tegul saulė Lietuvoj
Tamsumas prašalina,
Ir šviesa, ir tiesa
Mūs žingsnius telydi.
Tegul meilė Lietuvos
Dega mūsų širdyse,
Vardan tos Lietuvos
Vienybė težydi!*

Chant national

O Lituanie, notre Patrie,
Toi, terre de vaillants hommes,
Que tes enfants puisent leur force
Dans ton glorieux passé.
Que tes enfants suivent
Les chemins de la vertu,
Qu'ils travaillent à ton profit
Et au bien-être des gens.
Que le soleil de la Lituanie
Chasse les ténèbres
Que la lumière et la vérité
Accompagnent nos actions.
Que l'amour de la Lituanie
Brûle dans nos cœurs,
Qu'au nom de cette Lituanie
Fleurisse l'unité !

3.6. Hymne du Luxembourg

- *Ons Heemecht - Unser Heimatland* – Notre Patrie
- Écrit par Michel Lentz et composé par J. A Zinnen
- Composé en 1864 et adopté en 1993

Après des années de conflits, Guillaume 1^{er} roi des Pays-Bas, reconnaît l'indépendance de la Belgique et du Luxembourg qui avaient soutenu la révolution belge de 1830. La conférence de Londres de 1839 séparera les Belges des Luxembourgeois selon une ligne linguistique signée au traité de Maastricht. Mis au pied du mur, les Luxembourgeois construisent alors un nouvel État. Depuis sa séparation constitutionnelle d'avec les Pays-Bas en 1848, le Grand-Duché du Luxembourg est une nation dont la légitimation se concrétise à la fois à travers les symboles nationaux mais aussi à travers le vivre ensemble. Les langues officielles que sont le luxembourgeois, le français et l'allemand définissent le plurilinguisme comme un acte politique lié à un fort sentiment national.

L'hymne luxembourgeois, *Ons Heemecht*, « Notre patrie », va donc s'inscrire dans le cadre de la volonté d'indépendance des nations européennes, face à l'hégémonie des puissances impériales. Inspiré à l'origine par une opérette plutôt enjouée, ce chant est un appel à la paix. Il est entonné pour la première fois le 5 juin 1864 sur la grande place d'Ettelbrück, par quatre choristes lors d'un concours de fanfares que dirigeait Jean-Antoine Zinnen. Pour l'occasion, Zinnen avait mis en musique le texte écrit en 1859 par l'écrivain luxembourgeois Michel Lentz. Ce chant connaît un succès immédiat : outre la mélodie inspirée en dernière partie par l'*Ave Verum* de Mozart, les paroles confortent la cohésion du peuple face au joug étranger. Se mettant sous la protection de Dieu, le peuple veut prospérer paisiblement le long des rives de l'Alzette, de la Sûre et de la Moselle.

Chanté le jour de la fête nationale, qui varie en fonction de la date de naissance du membre de la famille ducale alors au pouvoir, l'hymne officiel, composé de la première et de la dernière strophe, constitue l'emblème national entériné par la Constitution en 1993.

Ons Heemecht

Wou d'Uelzecht durech
 d'Wisén zéit,
 Duerch d'Fielsen
 d'Sauer brécht.
 Wou d'Rief laansch
 d'Musel dofteg bléit,
 Den Himmel Wäin ons
 mëcht.
 Dat as onst Land, fir
 dat mir géif,
 Heinidden alles won.
 Ons Heemechtsland,
 dat mir sou déif
 An onsen Hierzer dron.
 O Du do uewen,
 deem séng Hand
 Duurch d'Welt
 d'Natioune leet.
 Behitt Du
 d'Lëtzebuerger Land
 Vru friemem Joch
 a Leed!
 Du hues ons all als
 Kanner schon
 de fräie Geesch jo gin.
 Looss viru blénken
 d'Fräiheetssonn
 déi mir sou laang gesin.

Unser Heimatland

Wo die Alzette durch
 die Wiesen zieht,
 Durch die Felsen
 die Sauer bricht,
 Die Rebe längs der Mosel
 blüht,
 Der Himmel Wein
 verspricht:
 Dort ist das Land,
 für dessen Ehr
 Kein Opfer uns zu schwer,
 Die Heimat, die als teures
 Gut
 In unseren Herzen ruht.
 O Du dort droben,
 dessen Hand
 Den Völkern gibt Geleit,
 Behüt das Luxemburger
 Land
 Vor fremdem Joch,
 vor Leid!
 Als Kind empfangen wir
 von Dir
 Den freiheitlichen Sinn,
 Die Freiheitssonne, unsre
 Zier,
 Laß leuchten fernerhin!

Notre Patrie

Où l'Alzette arrose
 les prés
 Et la Sûre les rochers,
 La Moselle les bords
 pourprés
 Où la vigne s'accroche,
 C'est là le sol de notre
 amour
 C'est la terre chérie,
 Pour qui nous
 donnerions toujours
 Notre sang, ô patrie!
 Ô Toi, le Maître
 souverain
 Des peuples de la terre,
 Écarte de ta forte main
 La menace étrangère:
 Au mot de liberté,
 l'enfant
 Sent son âme qui vibre,
 Fais-nous, au soleil
 triomphant,
 Rester un peuple libre

3.7. Hymne de la Slovaquie

- *Nad Tatrou sa blýska* - (Au-dessus des monts Tatras brille l'éclair)
- Écrit par Janko Matúška - Mélodie de chant folklorique
- Composé en 1844 et adopté en 1993

Ce sont les deux premières strophes du chant *Nad Tatrou sa blýska*, écrit par le poète Matúška en 1844. Ces vers acquièrent une célébrité lors des révoltes de 1848 contre les Hongrois, mais ne paraissent officiellement qu'en 1851. L'auteur est un disciple de Ludovít Štúr, célèbre promoteur du mouvement littéraire et politique slovaque du début du XIX^e siècle. Štúr est connu pour avoir codifié la langue slovaque. Il propage le concept de nation inspiré par le philosophe allemand Herder, selon une définition de la nation fondée sur le sol et la langue commune.

Le poème délimite l'espace géographique, évoque la nature et la beauté des montagnes slovaques, la chaîne des Tatras symbolisant l'ensemble du territoire du pays. Il présente également un caractère combatif et guerrier propre à la tonalité slovaque et une tension tragique entre doute et espoir, amplifié par le paysage orageux. À l'époque de sa composition, le terme *Slovensko* était dual, oscillant entre territoire et peuple.

Ces strophes seront intégrées en deuxième partie de l'hymne tchécoslovaque dès 1918. La défaite des armées austro-hongroise ayant entraîné la dislocation de l'empire du même nom, cette nouvelle République est proclamée le 28 octobre 1918. Et c'est à l'occasion du traité de Trianon, signé en 1920, que les frontières de la Slovaquie sont fixées pour la première fois de manière officielle. Elles reposent non pas sur des critères historiques mais ethniques, économiques et stratégiques. La Ruthénie reviendra à l'Ukraine ultérieurement.

Lors de la scission de la République en 1993, les Slovaques récupèrent leur partie de l'hymne commun et le décrètent hymne national cette même année.

• **Nad Tatrou sa blýska**

• *Nad Tatrou sa blýska, hromy*
• *divo bijú*

• *zastavme ich bratia,*
• *ved' sa oni stratia,*
• *Slováci ožijú.*

• *To Slovensko naše posial' tvrdo*
• *spalo.*

• *ale blesky hromu*
• *vzbudzujú ho k tomu,*
• *aby sa prebralo*

Au-dessus des monts Tatras brille l'éclair

Sur les Tatras il foudroie, le tonnerre frappe violemment.

Arrêtons-les mes frères,
Cependant ils se perdront,
Les Slovaques renaîtront.

Notre Slovaquie a jusqu'ici profondément dormi.

Mais les éclairs du tonnerre
Vont la pousser,
Pour qu'elle se réveille.

4. Éloges des beautés du pays

4.1. Hymne de l'Autriche

- *Land der Berge, Land am Strome* (Pays des montagnes, pays sur le fleuve)
- Écrit par Paula von Preradović
- Composé par Johann B. Holzer / W. A. Mozart
- Créé et adopté en 1947

De 1797 à 1918, et pendant une plus courte période à partir de 1929, la mélodie de l'hymne impérial reste la même : *Gott erhalte Franz den Kaiser* (Que Dieu garde, que Dieu protège l'empereur François) ; elle est composée à l'initiative de Joseph Haydn. Ce célèbre compositeur du classicisme autrichien évoque le souhait de composer un équivalent du *God Save the Queen* pour renforcer le patriotisme, alors que les Habsbourg sont exposés aux troubles de la Révolution française. Le gouverneur de Vienne charge le poète Lorenz Haschka de trouver les paroles et en 1797, l'ensemble est offert à l'empereur François II. Les paroles sont changées à l'arrivée de chaque nouvel empereur. D'autres hymnes sont utilisés entre 1918 et 1945. Et la mélodie de Haydn est aujourd'hui l'air de l'hymne national allemand.

L'hymne actuel de l'Autriche *Land der Berge, Land am Strome* est adopté en 1947 après un appel à participation. Le gouvernement d'après-guerre veut ainsi exprimer un recommencement. Le conseil des ministres décide que le choix de la mélodie devait être en relation avec un air existant, la *Freimaurerkantate* (Cantate des francs-maçons), composée par Mozart comme on le suppose encore en 1947. La même année, le gouvernement de l'État fédéral d'Autriche fait appel à des poètes et écrivains afin de composer un éloge intégrant des hommages tant à l'État fédéral qu'à son peuple. Parmi les 1 800 propositions rendues, l'écrivain Paula von Preradovic gagne ainsi les 10 000 Schilling de prime avec sa rédaction *Land der Berge, Land am Strome*. En mars 1947, cet « hymne du peuple » est entendu pour la première fois à la radio.

Depuis les années 1960, l'origine de la mélodie *Freimaurerkantate* est remise en question. L'hymne autrichien montre, selon des experts, des similitudes

structurelles avec l'œuvre de Johann Holzer, notamment avec le chant *Im Namen der Armen* (Au nom des pauvres). En effet, Holzer et Mozart étaient tous deux membres d'une loge franc-maçonnique et s'y fréquentaient. Depuis, Holzer est souvent mentionné comme co-compositeur de la mélodie, voire comme compositeur principal.

Aujourd'hui, l'hymne autrichien fait officiellement partie des symboles d'État, comme le drapeau ou le blason fédéral ; en cela, il est protégé par le code pénal. Des débats en cours depuis le milieu des années 2005 ont occasionné un changement du texte de l'hymne. Le premier couplet, qui mentionne initialement « les grands fils » de l'Autriche, est adapté en janvier 2012 pour faire désormais référence aux « fils et filles d'Autriche ».

• **Land der Berge,**
• **Land am Strome**

• *Land der Berge, Land am Strome,*
• *Land der Äcker, Land der Dome,*
• *Land der Hämmer, zukunftsreich!*
• *Heimat großer Töchter und Söhne,*
• *Volk, begnadet für das Schöne,*
• *Vielgerühmtes Österreich.*
• *Vielgerühmtes Österreich.*

• **Pays des montagnes,**
• **pays sur le fleuve**

• Pays des montagnes, pays sur le fleuve,
• Pays des champs, pays des cathédrales,
• Pays des marteaux, à l'avenir brillant,
• La patrie de fils et filles tu es,
• Peuple béni pour la beauté,
• Très glorieuse Autriche,
• Très glorieuse Autriche.

4.2. Hymne de la Bulgarie

- *Mila Rodino* (Chère Patrie)
- Écrit par Ivan Vazov
- Composé par Tsvetan Radoslavov
- Créé en 1885 et adopté en 1964

Si l'adoption de l'hymne national bulgare date de 1964 et est modifié en 1990, sa conception remonte à 1885, durant la période de guerre avec le voisin serbe. Ce dernier réagit alors contre la tentative d'unification des deux parties de la Bulgarie issues des accords de Berlin. L'unification et l'indépendance ne sont validées qu'en 1908 par les puissances intéressées par la géopolitique des Balkans. À cette date est constitué le troisième royaume bulgare, qui existera jusqu'en 1946. S'ensuivent avant le premier conflit mondial et pendant deux années, de terribles guerres balkaniques qui ensanglanteront la région et qui se révéleront désastreuses pour la Bulgarie.

Il est alors aisé de comprendre que le couplet intègre l'ensemble des régions constitutives de l'ensemble bulgare tel que nous le connaissons aujourd'hui : plaines du Danube et de la Thrace mais aussi montagnes des Balkans et de Pirin. Cependant, cette dernière zone du Sud-Ouest ne fera temporairement partie de la Bulgarie qu'à l'issue des guerres balkaniques, alors que le pays perd des territoires au Nord.

Le phrasé lyrique fait l'éloge des lieux, des hommes et de la Patrie. La Bulgarie y est décrite comme paradisiaque et rappelle avec emphase le destin des soldats tombés pour la défense de cette Patrie. L'inspiration de Radoslavov provient du poète Ivan Vazov, grand nom de la littérature bulgare, qui n'a eu cesse de chanter le pays et son peuple. Entre 1964 et 1990, l'hymne incluait la référence aux liens qui unissent les Bulgares et les Russes.

• **Mila Rodino**

• *Gorda Stara Planina,*
• *Do nej Dunava sinej,*
• *Sluntse Tkrakija ogryava,*
• *Nad Pirina plamenej*
• *Mila Rodino,*
• *Ti si zemen raj,*
• *Tvojta khubost, tvojtá prelest,*
• *Akh te nyamat kraj*
• *Padnakha bojtsi bezchet,*
• *Za naroda nash l'ubim,*
• *Majko, daj mi muzhka sila,*
• *Put'a im da prodolzhim*

• **Chère Patrie**

Fiers Balkans,
À côté coule le Danube,
Le soleil illumine la Thrace
Et flamboie sur le Pirin
Chère Patrie,
Tu es le Paradis sur terre,
Ta beauté, ton charme,
Ah, ils n'ont pas de fin
Des guerriers sans nombre sont tombés
Pour notre cher Peuple,
Mère, donne-nous la force
De prolonger leur chemin !

4.3. Hymne de la Croatie

- *Lijepa naša domovino* (Notre belle patrie)
- Écrit par Antun Mihanović
- Composé par Josip Runjanin
- Créé en 1835 - Hymne officieux depuis 1891, officiellement adopté en 1972 et en 1990

L'hymne national croate est *Lijepa naša domovino* (Notre belle patrie). Il est composé des deux premiers et des deux derniers couplets du poème en quatorze strophes *Horvatska domovina* (La patrie croate). Il est publié pour la première fois en 1835 et son auteur est le poète croate Antun Mihanović (1796-1861). Josip Runjanin (1821-1878) l'a mis en musique en 1848 et ce chant, devenu rapidement populaire à partir de 1864, s'impose sous le nom *Lijepa naša domovino*. Il est entonné comme hymne croate officieux pour la première fois en 1891. Le texte, au ton pacifique, exprime les aspects idylliques de la patrie, évoquant l'amour qui lui est porté, ses lieux symboliques, la beauté de ses paysages et faisant référence à son passé glorieux.

Durant la Seconde guerre mondiale, il est à la fois l'hymne croate du régime collaborationniste oustachi et celui des partisans croates de Tito. Les instances suprêmes de la Résistance croate lui reconnaissent de fait le statut d'hymne national lorsque la première session du Conseil territorial antifasciste du mouvement de libération nationale de Croatie (ZAVNOH), les 13 et 14 juin 1943 à Plitvice, est close par l'interprétation solennelle de cet hymne. Pourtant, il n'est officiellement reconnu comme hymne national que le 29 février 1972, à l'occasion de l'amendement de la Constitution de la République socialiste de Croatie au sein de la Yougoslavie fédérale. Par la Constitution du 22 décembre 1990, ce chant devient l'hymne officiel de la Croatie indépendante. Par la même occasion, le texte du poète Antun Mihanović subit une légère modification pour y faire mention de l'azur, symbolisant la mer Adriatique, absente dans la version originale.

Après la période napoléonienne, qui a vu les territoires croates au sud de la Save intégrés au sein des Provinces illyriennes (*Ilirske pokrajine*, 1809-1813), la Croatie redevient partie intégrante de l'Empire des Habsbourg. Pourtant, au lendemain du compromis austro-hongrois de 1867, la Dalmatie et l'Istrie

relèveront de Vienne, alors que la partie continentale, englobant la Slavonie, relèvera de Budapest. Se développe alors dans le deuxième tiers du XIX^e siècle (1830-1874) un mouvement romantique d'éveil national (*Hrvatski narodni preporod*) visant à la réunification de toutes les terres croates et s'insérant dans le mouvement général du réveil national de toutes les nations européennes du début du XIX^e siècle. Parallèlement (1830-1843) se développe le mouvement illyrien (*Ilirizam*), qui vise, quant à lui, à l'unité culturelle et politique des peuples sud slaves, dont l'aire de peuplement coïncide peu ou prou avec le territoire de l'ancienne province romaine d'Illyrie. Dans la deuxième partie du XIX^e siècle l'évêque croate Josip J. Strossmayer, leader du Parti populaire et député au parlement croate (*Sabor*), prône pour sa part l'intégration politique des Slaves du Sud de la monarchie austro-hongroise, idée qui sera à l'origine du terme « yougoslave ». Dans le même temps, Ante Starčević, à la tête du Parti du droit et surnommé « père de la patrie » est, lui, le plus ardent partisan de la réunification des terres croates et de l'indépendance nationale à l'égard de l'Autriche et de la Hongrie.

Le parlement croate (*Hrvatski sabor*) issu des premières élections libres et multipartites d'avril-mai 1990 adopte une nouvelle Constitution en décembre de la même année. La Croatie, comme la Slovénie, proclame son indépendance le 25 juin 1991. À la suite d'un conflit armé sanglant au cours duquel la Croatie a dû défendre son indépendance, la communauté internationale la reconnaît comme État souverain le 15 janvier 1992. La Croatie fait son entrée dans l'Union européenne le 1^{er} juillet 2013.

Lijepa naša domovino

*Lijepa naša Domovino,
Oj junačka zemljo mila,
Stare slave djedovino,
Da bi vazda sretna bila!
Mila, kano si nam slavna,
Mila si nam ti jedina,
Mila kuda si nam ravna,
Mila kuda si planina!
Teci Savo, Dravo teci,
Nit ti, Dunav, silu gubi!
Sinje more, svijetu reci,
Da svoj narod Hrvat ljubi!
Dok mu njive sunce grije,
Dok mu hrašće bura vije,
Dok mu mrtve grobak krije,
Dok mu živo srce bije.*

Notre belle patrie

Qu'elle est belle notre patrie !
Féconde mère de héros,
À jamais sois fière et chérie,
Antique legs de leurs travaux.
Notre amour égal à ta gloire,
Notre amour est seul tout à toi.
Nous aimons tes plaines de moire,
Tes montagnes au port de roi.
Roule ô Save, ô Drave rapide,
Et toi, Danube, hâte ton cours,
Azur, à tes rives splendides,
Du Croate dis les amours.
Tant qu'au soleil luiront tes plaines,
Patrie, et que sur tes hauteurs
La foudre ébranlera nos chênes,
Jusqu'à la tombe, à toi nos cœurs !

4.4. Hymne de l'Estonie

- *Mu isamaa, mu õnn ja rõõm* (Ma patrie, mon bonheur et ma joie)
- Écrit par Johann Voldemar Jannsen
- Composé par Friedrich Pacius
- Composé en 1869 et adopté en 1920, puis en 1990

Ce chant présente un cosmopolitisme particulier : sur une musique composée par Friedrich Pacius, un Allemand vivant à Helsinki, la mélodie est également celle de l'hymne finlandais. Certes, les paroles distinguent les hymnes de ces pays, séparés par la mer Baltique et son golfe de Finlande mais dotés de forts liens historiques. Outre les origines finno-ougriennes communes, les deux pays connaissent les mêmes influences ou dominations danoises, allemandes et surtout suédoises et russes. Un fort tropisme les relie, malgré une rivalité entre leurs deux capitales, Helsinki et Tallin, qui se font face de part et d'autre de la mer.

Le poète Johann Jannsen est leader d'une société de chant, à l'origine du premier festival pan-estonien de Tartu en 1869. Ce type de festival choral est très développé dans les pays baltes, dont les habitants partagent la passion du chant collectif. Sous l'impulsion de Jakob Hurt, collecteur d'éléments folkloriques estoniens, le festival de Tallin en 1896 rassemble près du cinquième de la population du pays. Cet amour du chant et de la langue nationale s'est traduit plus récemment lors du rassemblement gigantesque de 1988 lorsque, manifestant contre la présence soviétique, ils entonnent des hymnes nationalistes interdits. Cette époque a été naturellement baptisée « révolution chantante ».

Durant la période soviétique, cet hymne est aboli. Mais l'accès radiophonique à la même mélodie en provenance de Finlande permet aux Estoniens de conserver cet hymne, resté dans la conscience populaire. La possibilité de remplacer ce chant par un autre plus typiquement estonien est pour le moment resté lettre morte.

Mu isamaa, mu õnn ja rõõm

Mu isamaa, mu õnn ja rõõm,
 Kui kaunis oled sa!
 Ei leia mina iial teal
 See suure laia ilma peal,
 Mis mul nii armas oleks ka
 Kui sa, mu isamaa!

 Sa oled mind ju sünnitand
 Ja üles kasvatand ;
 Sind tänan mina alati
 Ja jään sull' truuks surmani,
 Mul kõige armsam oled sa,
 Mu kallis isamaa!

 Su üle Jumal valvaku,
 Mu armas isamaa!
 Ta olgu sinu kaitseja
 Ja võtku rohkest õnnista,
 Mis iial ette võtad sa,
 Mu kallis isamaa!

Ma patrie, mon bonheur et ma joie

Ma patrie, mon bonheur et ma joie,
 Comme tu es belle !
 Je ne trouverai jamais ici,
 Dans ce grand et vaste monde,
 Quelque chose qui me soit aussi cher
 Que toi, ma patrie !

 Tu m'as donné la vie
 Et tu m'as élevé.
 Toujours je te remercierai
 Et je te resterai fidèle jusqu'à la mort.
 Tu es ce que j'aime le plus,
 Ma chère patrie !

 Que Dieu veille sur toi,
 Ma chère patrie !
 Qu'il soit ton protecteur
 Et qu'il bénisse en abondance
 Tout ce que tu entreprendras,
 Ma chère patrie !

4.5. Hymnes de la République de Finlande

- *Maamme* (Notre pays)
- Écrit par Johan Ludvig Runeberg
- Composé par Friedrich Pacius
- Créé en 1846 et adopté en 1917

Le texte de l'hymne est écrit par le poète finlandais Runeberg en langue suédoise en 1846, le finnois étant à cette époque uniquement autorisé pour les ouvrages religieux et économiques. Entre 1239 et 1809 la Finlande était étroitement liée au Royaume de Suède, celui-ci jouant un rôle dominant au point que le suédois était la langue officielle.

Vårt land, ultérieurement appelé *Maamme* en finnois, est le poème d'ouverture du recueil de contes de Runeberg intitulé *Les récits de l'enseigne Stål*. L'auteur y raconte la misère et le courage des Finlandais mobilisés dans l'armée du Royaume de Suède pendant la guerre contre l'Empire russe, laquelle s'est terminée en défaite pour la Suède. La nature et les paysages constituent le cadre des récits de Runeberg. Après les turbulences de l'histoire qui ont impacté la Finlande, la référence à la nature devient un élément central de l'identité finlandaise en construction. Selon certaines théories, le texte de Runeberg se serait calqué sur l'hymne hongrois. Ceci est une possibilité, car l'hymne hongrois a été publié dans un journal à Helsinki, peu avant que Runeberg écrive l'hymne finlandais.

Beaucoup de poèmes de Runeberg ont été repris par des mouvements patriotes et nationalistes finlandais. *Vårt land* est chanté pour la première fois en 1848 par un groupe d'étudiants sur les airs de Friedrich Pacius, chef d'orchestre et compositeur d'origine allemande qui passa l'essentiel de sa vie en Finlande. Mais ce sera seulement vingt ans plus tard, une fois le chant bien établi comme national, que Julius Krohn développera une adaptation de l'hymne en langue finnoise, lequel s'appellera dorénavant *Maamme*.

En 1917, avec la fin de la domination russe (1809 à 1917), le chant devient l'hymne national du pays. En revanche, l'utilisation traditionnelle du chant depuis le milieu du XIX^e siècle, fait de ce dernier l'hymne de la Finlande, sans que cela ne soit jamais officialisé. Aujourd'hui sont chantés, en général, le

premier et le dernier couplet de l'hymne. De temps à autres, des débats suggèrent de substituer l'hymne par la chanson *Finlandia* de Jean Sibelius. Le poème symphonique de ce compositeur, lui-même très attaché à l'identité finlandaise, est en quelque sorte l'hymne officieux de la Finlande, ou du moins jouit-il d'un attachement profond de la population.

• **Maamme**

• *Oi maamme, Suomi, synnyinmaa!*
 • *Soi, sana kultainen!*
 • *Ei laaksoa, ei kukkulaa,*
 • *ei vettä rantaa rakkaampaa*
 • *kuin kotimaa tä'ä pohjoinen.*
 • *Maa kallis isien.*

• ...

• *Sun kukoistukses' kuorestaan,*
 • *kerrankin puhkeaa.*
 • *Viel' lempemme saa nousemaan,*
 • *sun toivos', riemus' loistossaan.*
 • *Ja kerran laulus', synnyinmaa,*
 • *korkeimman kaiun saa.*

• **Notre pays**

• Oh, notre pays, Finlande, pays natal !
 • Résonne, ô parole d'or !
 • Nulle vallée, nulle colline,
 • nulle eau, rive, n'est plus aimée
 • que cette demeure dans le Nord.
 • Cher pays de nos pères.

• ...

• Ta floraison, de son bouton,
 • de nouveau va éclore.
 • Notre amour fera ressurgir ton espoir,
 • ton triomphe dans leur splendeur.
 • Et un jour ton hymne, ô patrie,
 • au plus haut retentira.

4.6. Hymne de la République tchèque

- *Kde domov můj?* (Où est ma patrie ?)
- Écrit par Josef Kajetán Tyl
- Composé par Frantisek Jan Škroup
- Composé en 1834 et adopté en 1918, puis en 1993

Bien que présente dès le ^{xiv}e siècle, la langue tchèque se développe surtout par l'entremise de Comenius, philosophe morave en charge de l'instruction des jeunes protestants dont celles des filles, et de la communauté religieuse fondée autour de Jan Hus, tous deux porteurs d'une des revendications de ce mouvement : l'éducation de la jeunesse dans son ensemble, tant féminine que masculine. Prague connaît au ^{xviii}e siècle une forte vivacité culturelle, comme en témoigne l'accueil réservé aux opéras de Mozart. Au siècle suivant, les idées de Herder, propices au développement des identités nationales, s'implantent chez les intellectuels qui luttent contre la germanisation.

En 1834, Tyl et Skroup deviennent, à travers le théâtre populaire, de véritables éducateurs de la fibre patriotique. Leur spectacle *Fidlovačka* (La fête des cordonniers) connaît un immense succès et l'un des passages, *Kde domov můj?*, devient le chant national. Doté d'une sobriété mélancolique, montrant des images pittoresques, il questionne le caractère d'une nation. Son appropriation par le peuple est immédiate, à tel point que l'auteur résistera à toutes les tentatives de remplacement.

Le compositeur Bedrich Smetana refusera de le modifier ultérieurement. Largement connu pour ces célèbres airs de « La fiancée vendue » et son poème symphonique « La Moldau », ce sont trois opéras de ce célèbre musicien qui illustrent l'histoire des pays tchèques : « Dalibor » évoque la cause du peuple contre l'autorité royale ; « Les Brandebourgeois de Bohême » celle de la misère qui s'abat sur la Bohême, asservie, pillée et « protégée » par les troupes du margrave de Brandebourg ; et « Libuse » parle de la princesse qui, pour prendre époux, laisse choisir son cheval blanc qui la conduit jusqu'au laboureur Premysl (dont la dynastie s'enorgueillit du roi Venceslas).

Le mythe de Libuse est évoqué dès le XII^e siècle par le chroniqueur Cosmas. Il narre l'épopée du chef slave nommé Cech, dont Libuse est la descendante supposée, installant son peuple en Bohême bien avant les Germains !

• ***Kde domov můj?***

• *Kde domov můj?*

• *Kde domov můj?*

• *Voda hučí po lučinách,*

• *Bory šumí po skalínách,*

• *V sadě skví se jara květ,*

• *Zemský ráj to na pohled!*

• *A to je ta krásná země,*

• *Země česká domov můj,*

• *Země česká domov můj!*

• **Où est ma patrie ?**

• Où est ma patrie ?

• Où est ma patrie ?

• L'eau ruisselle dans les prés

• Les pins murmurent sur les rochers

• Le verger luit de la fleur du printemps

• Un paradis terrestre en vue !

• Et c'est ça, un si beau pays,

• Cette terre tchèque, ma patrie,

• Cette terre tchèque, ma patrie !

5. Hymnes martiaux

5.1. Hymne de l'Espagne

- *Marcha Real* (Marche royale)
- Hymne sans paroles - Harmonisé par Bartolomeo Perez Casas
- Créé en 1761 et adopté en 1770

La *Marcha Real* est l'hymne de pays européen le plus ancien parmi ceux en vigueur de nos jours. Il possède la particularité de ne pas être pourvu de paroles officielles. Il n'est donc pas chanté, tout comme, en Europe, les hymnes de Saint Marin et de Bosnie-Herzégovine, sans compter l'hymne de l'Union européenne. La première référence à cette mélodie date de 1761, sous le titre de *Marcha Granadera* (Marche des Grenadiers), mais son auteur est inconnu. Certains en attribuent l'inspiration en France, d'autres en Allemagne, car le style musical diffère des œuvres traditionnelles espagnoles de l'époque. La partition est ré-harmonisée en 1908 par le compositeur Bartolomeo Perez Casas dans une version encore utilisée de nos jours. Les monarques l'utilisent depuis 1770 en tant que marche d'honneur. Pendant une très courte période de la seconde République espagnole, de 1931 à 1937, un autre hymne, *El Himno de Regio*, est adopté par le gouvernement. Mais le Général Franco rétablit la *Marcha Real* comme hymne national. Son usage est officialisé en 1997 par décret royal de Juan Carlos I^{er}. Deux versions coexistent officiellement sur la même base musicale, la version longue avec répétitions étant réservée au Roi.

De multiples polémiques agrémentent la vie de l'hymne depuis sa création. Des concours sont organisés, en particulier en 1870, mais aucun air ne détrônera la *Marcha Real*, sauf, nous l'avons évoqué, pendant les quelques années républicaines. Le nom sera temporairement remplacé par «*Himno Nacional Espagnol*» en 1975 à la mort de Franco et la restauration de la monarchie, sans doute pour le relier à l'ensemble du peuple et non seulement à la dynastie régnante.

Mais les plus nombreuses controverses portent sur la mise en paroles de l'hymne. Aucune utilisation de texte n'a jamais été légitimée ou officialisée,

ni sous le règne d'Alphonse III et la dictature du Général Primo de Rivera jusqu'en 1930, ni sous la dictature franquiste. Depuis, quelques tentatives avortent, par manque d'adhésion populaire, mais aussi par manque d'unité linguistique autour de paroles qui seraient écrites en castillan. Tel est le destin de la version chantée par le ténor Placido Domingo en 2008, version initiée par le Comité olympique espagnol avant les Jeux de Pékin. Les sportifs et supporters se contentent de fredonner lors de l'exécution de leur hymne.

5.2. Hymne de la France

- *La Marseillaise*
- Écrit et composé par Rouget de l'Isle
- Composé en 1792 et adopté en 1879

Créé et chanté pour la première fois à Strasbourg en 1792, appelé « chant de guerre pour l'armée du Rhin » par son compositeur Rouget de l'Isle, il est rebaptisé « Chant des Marseillais » par les Parisiens qui sont enthousiasmés par les chœurs des volontaires méridionaux alors que ceux-ci traversent la capitale en chantant, avant de rejoindre les armées et ainsi répondre à l'appel de l'Assemblée nationale.

En juillet 1792, le pays connaît les tensions de la Révolution. La France a déclaré la guerre aux puissances prussiennes et autrichiennes qui œuvrent au rétablissement de la souveraineté du roi de France. Pendant que ces alliés menacent le territoire français, le président de l'Assemblée, Pierre Vergniaud, se dresse avec éloquence contre le roi et fait déclarer la « patrie en danger ». Cette déclaration provoque la levée en masse de volontaires, venus de toutes les régions de France, entraîne la destitution du roi en août, puis la bataille de Valmy en septembre, combat décisif qui vient stopper l'avancée des adversaires. En quelques mois, le sort de la France est joué. Celui de son futur hymne également.

Galvanisant les troupes pour la défense de la patrie, ce chant fait l'objet d'une appropriation populaire, tant de la part des citoyens que des soldats. Remis en cause dès 1804, mais entonné lors de toutes les émeutes et toutes les Révolutions en France, ce chant ne devient hymne national qu'en 1879, lorsque la République tombe définitivement aux mains des Républicains.

Pour autant, son succès ne se limite pas à l'hexagone français. La raison serait probablement que ce chant ne caractérise pas la patrie concernée, ni ne nomme l'ennemi ou le tyran. L'air prend dans certains contextes le rôle d'une ode universelle à la liberté que s'approprient occasionnellement tant les opposants au régime pékinois sur la place Tien'anmen, que les marins du cuirassé Potemkine, ou lors de l'accueil de Lénine à Saint-Pétersbourg à son retour d'exil en Suisse... Il est ainsi fréquemment entonné, souvent adapté en langue

locale, par des combattants de la liberté, de l'indépendance ou de la révolte publique. Devenu hymne national, c'est hors de France que son caractère révolutionnaire s'exprime encore.

Pour autant, ce chant caractérisé par des paroles dures, souvent critiquées, fait l'objet de nombreuses tentatives de modifications. Certes, la charge idéologique reste fortement liée à son contexte de création (la « patrie en danger »), auquel viennent s'associer l'idée d'une France ancrée dans l'héritage de sa révolution et la figure de la liberté. En tant que symbole national doté de puissance laïque et intégrative, une loi de 2005 rend obligatoire l'apprentissage de l'hymne aux enfants de l'école primaire.

• **La Marseillaise**

- *Allons enfants de la Patrie,*
- *Le jour de gloire est arrivé !*
- *Contre nous de la tyrannie,*
- *L'étendard sanglant est levé, (bis)*
- *Entendez-vous dans les campagnes*
- *Mugir ces féroces soldats ?*
- *Ils viennent jusque dans vos bras*
- *Égorger vos fils, vos compagnes !*
- *Aux armes, citoyens,*
- *Formez vos bataillons,*
- *Marchons, marchons !*
- *Qu'un sang impur*
- *Abreuve nos sillons !*

5.3. Hymne de l'Irlande

- *Amhrán na bhFiann - A soldier's song* (La chanson du soldat)
- Écrit par Peadar Kearney
- Composé par Patrick Heeney
- Composé en 1907 et adopté en 1926

De la péninsule ibérique jusqu'aux froides côtes scandinaves, de très nombreux peuples sont venus s'installer sur ces « terres vertes » depuis plus de 9 000 ans. Pendant des siècles, la religion, la politique et les origines ethniques profondément imbriquées, ont déterminé les aléas souvent sanglants, de l'histoire de l'île. Le gaélique, langue officielle avec l'anglais, a subi au cours des siècles les influences françaises, normandes, flamandes, scandinaves et vikings, dont on devine les origines dans les noms des familles qui composent l'île. Protestants, Britanniques, Ulstériens, Irlandais, Catholiques : tous ont déterminé les événements de l'histoire mouvementée de l'Irlande. Le XIX^e siècle, marqué par l'effroyable famine de 1845, provoque une émigration de masse vers les États-Unis, à laquelle font suite de sanglants combats qui opposent les communautés.

En 1867, des nationalistes de l'*Irish Republican Brotherhood* (IRB), appelés *Fenians*, sont condamnés à mort par le tribunal de Manchester. Timothy D. Sullivan compose alors en leur mémoire *God save Ireland*, chant nationaliste qui perdurera jusqu'en 1916. Six comtés du Nord-Est de l'île, se constituent en États libres d'Irlande du Nord et choisissent, en 1921, de rester dans le giron du Royaume-Uni. L'Eire (Irlande du sud), proclamée république indépendante dès 1916, occupe avec ses 26 comtés, la plus grande partie de l'île. C'est après sa sortie effective du Royaume-Uni en 1922, que l'hymne gaélique est adopté officiellement par la République d'Irlande. Il avait été composé seize ans plus tôt par l'un des activistes républicains, Peadar Kearney, dont les chansons étaient très populaires parmi les sympathisants des *Irish Volunteers*, et de la future IRA. La mise en musique avait été réalisée par son ami Patrick Heeney. Symbole de la culture gaélique, l'hymne irlandais est repris traditionnellement lors de la fête nationale de la Saint-Patrick et lors de réunions locales, comme stigmate d'une indépendance farouchement défendue. Les tensions dues au souvenir de l'air royal britannique tendent à s'estomper. Toutefois, l'équipe de l'*Irish Rugby Football Union*, unissant des joueurs de l'Eire et de l'Irlande du Nord lors des matchs internationaux de rugby à 15, entonne non pas le chant

national, mais la chanson patriotique commune aux « deux Irlandes » composée et intitulée par Phil Coulter *Ireland's Call*, en 1995.

• **Amhrán na bhFiann**

• *Sinne Fianna Fáil*
 • *A tá fé gheall ag Éirinn,*
 • *buion dár slua*
 • *Thar toinn do ráinig chugainn,*
 • *Fé mhóid bheith saor.*
 • *ean tír ár sinsir feasta*
 • *Ní fhagfar fé'n tiorán ná fé'n tráil*
 • *Anocht a théam sa bhearna bhaoil,*
 • *Le gean ar Ghaeil chun báis nó saoil*
 • *Le guna screach fé lámhach na*
 • *bpiléar*
 • *Seo libh canaídh Amhrán na bhFiann.*

• **La chanson du soldat**

• Nous sommes des soldats
 dont la destinée est au service de
 l'Irlande,
 Certains sont venus (au fil des vagues ?)
 D'une terre au-delà de la mer.
 Jurés d'être libres, notre antique patrie
 ne subira plus la tyrannie
 ou l'esclavage.
 Ce soir nous défions le péril, et
 Au nom de l'Irlande, sous la douleur
 ou la blessure,
 Au milieu des canons,
 Nous chantons la chanson du soldat

5.4. Hymne de la Pologne

- *Mazurek Dabrowskiego* (Mazurka de Dombrowski)
- Écrit par Joseph Wybicki et composé par Michel-Cléophase Oginski
- Créé en 1797 et adopté en 1927

La légion polonaise menée par l'officier Dombrowski est composée de soldats polonais qui servent dans l'armée française durant les guerres de la Révolution et de l'Empire, afin de combattre, aux côtés des Français, leurs ennemis communs. L'unité comprend d'anciens légionnaires patriotes qui, en 1794, ont fomenté l'insurrection polonaise contre l'envahisseur russe, sous la direction de Tadeusz Kościuszko, héroïque résistant. Suite au troisième partage de la Pologne infligé en 1795, cette unité militaire étrangère espère trouver à travers son soutien dans les combats en l'Italie, une voie possible à la reconquête de son pays, grâce à l'aide de Bonaparte. Joseph Wybicki, qui rédige ce chant polonais, exprime dès le premier vers (« la Pologne n'a pas encore disparu ») toutes les attentes de ses compatriotes et leur volonté de restaurer une nation découpée par ses puissants voisins prussiens, autrichiens et russes. La mélodie est une danse, ou *mazurka*, inspirée d'un air folklorique, attribuée au prince Oginski, alors très impliqué dans l'aventure des armées de Dombrowski.

Le texte relate dans le détail la promesse d'un retour depuis l'Italie vers la Pologne et ses fleuves, soulignant ainsi le refus de la fatalité, la pérennité de la nation qui, malgré les multiples agressions et mutilations dont elle fut l'objet, maintient les conditions politiques de son existence.

Durant le XIX^e siècle, cette marche inspire de nombreux mouvements, en particuliers panslavistes. Paroles ou musiques sont appropriées au moins partiellement par les Hongrois, les Croates, les Serbes, les Tchèques, les Slovaques, les Ukrainiens et même les Italiens. Pour ces peuples, ce chant est semble-t-il plus adapté aux revendications nationales que l'hymne français, parfois jugé trop agressif.

La marche est consacrée chant national en 1831, puis hymne officiel de la République de Pologne en 1927. Aucun hymne alternatif ne remplacera la marche, même durant la période communiste.

• **Mazurek Dabrowskiego**

• *Jeszcze Polska nie zginęła,*
• *Kiedy my żyjemy.*
• *Co nam obca przemoc wzięła,*
• *Szablą odbierzemy.*

• *Refren :*

• *Marsz, marsz, Dąbrowski,*
• *Z ziemi włoskiej do Polski:*
• *Za twoim przewodem,*
• *Złączym się z narodem.*

• *Przejdziem Wisłę, przejdziem*
• *Wartę,*
• *Będziem Polakami.*
• *Dał nam przykład Bonaparte,*
• *Jak zwyciężać mamy.*

• *Jak Czarniecki do Poznania*
• *Po szwedzkim zaborze,*
• *Dla Ojczyzny ratowania,*
• *Wrócił się przez morze.*

• *Już tam ojciec do swej Basi*
• *mówi zapłakany:*
• *« Słuchaj jeno, pono nasi*
• *Biją w tarabany ».*

• **Mazurka de Dombrowski**

• La Pologne n'a pas encore disparu,
• Tant que nous vivons.
• Ce que l'étranger nous a pris de force,
• Nous le reprendrons par le sabre.

• *Refrain :*

• Marche, marche Dombrowski,
• De la terre italienne vers la Pologne ;
• Sous ta direction,
• Nous nous unirons avec la nation.

• Nous passerons la Vistule, nous passerons
• la Warta,
• Nous serons Polonais.
• Bonaparte nous a donné l'exemple,
• Comment nous devons vaincre.

• Comme Czarniecki vers Poznań
• Après l'invasion suédoise,
• Pour sauver la Patrie,
• Revint par la mer.

• Déjà, le père à sa Basia
• Dit tout en pleurs :
• « Écoute ! Il semble que les Nôtres
• Battent le tambour. »

5.5. Hymne du Portugal

- *A Portuguesa* (La Portugaise)
- Écrit par Henrique Lopes de Medonça et composé par Alfredo Keil
- Créé en 1890 et adopté en 1911

Le royaume portugais s'est allié aux Anglais dès 1396 pour la coopération militaire et économique, par le biais d'un traité encore valide de nos jours. L'alliance joue à plein pour chasser les Espagnols en 1640, les Français en 1808 et durant les deux conflits mondiaux du siècle dernier.

C'est pourtant contre les Anglais que va se jouer la partition républicaine. L'Angleterre met la royauté lusitanienne en difficulté en s'opposant à ses prétentions territoriales en Afrique, qui visaient à compenser la perte du Brésil. Des émeutes suivent en 1891, dirigées à la fois contre la royauté et contre le puissant allié traditionnel. Les républicains prennent alors la main. La Constitution fixera en 1911 les symboles nationaux : hymne et drapeau.

Chanté lors de la tentative de révolution de janvier 1891, la marche écrite par Henrique Lopes de Medonça et mise en musique par Alfredo Keil exhorte le peuple de marins au réveil, à l'insurrection. L'ultimatum britannique contre les prétentions portugaises passe mal et est jugé humiliant. Le sentiment d'injustice et le désir de liberté transparaissent dans les vers et la mélodie. *Portuguesa* est reprise par les républicains émeutiers du 31 janvier 1911. Les accents et les paroles de la marche sont vibrants, enthousiastes et passionnés.

Plusieurs versions de l'hymne, tant sur le rythme que sur les arrangements musicaux cohabitent au Portugal : la nouvelle Constitution de 1976, qui fait suite à la « révolution des œillets » et chasse le dictateur Salazar en 1974, précisera la forme définitive de la version utilisée de nos jours.

• **A Portuguesa**

• *Heróis do mar, nobre povo,*
• *Nação valente, imortal,*
• *Levantai hoje de novo*
• *O esplendor de Portugal!*
• *Entre as brumas da memória,*
• *Ó Pátria, sente-se a voz*
• *Dos teus egrégios avós,*
• *Que há-de guiar-te à vitória!*
• *Às armas, às armas!*
• *Sobre a terra, sobre o mar,*
• *Às armas, às armas!*
• *Pela Pátria lutar*
• *Contra os canhões marchar, marchar!*

• **La Portugaise**

• Héros de la mer, noble peuple,
• Nation vaillante, immortelle,
• Relevez aujourd'hui de nouveau
• La splendeur du Portugal !
• Entre les brumes de la mémoire,
• Ô Patrie, on entend la voix
• De tes illustres aïeux,
• Qui te guidera vers la victoire !
• Aux armes, aux armes !
• Sur terre, sur mer,
• Aux armes, aux armes !
• Pour la patrie, il faut lutter !
• Contre les canons marcher, marcher !

5.6. Hymne de la Roumanie

- *Deșteaptă-te, române!* (Éveille-toi, Roumain !)
- Écrit par Andrei Mureșanu et composé par Anton Pann
- Composé en 1848 et adopté en 1990

L'hymne roumain actuel fait écho aux révolutions de 1848 qui ont embrasé bon nombre de pays européens. À cette époque, la Transylvanie fait partie des territoires habsbourgeois, alors que les deux principautés de Moldavie et Valachie sont sous co-tutelle russo-turque. L'envie de réunir et de libérer ces trois régions se développe. Le texte de Mureșanu reflète ce besoin de rappeler aux peuples roumains leur appartenance à une même histoire. Il fait référence aux grands noms dont « descendent » les Roumains : Trajan, Michel le Brave, Étienne le Grand et Mathias Corvin.

Après de nombreuses tentatives d'implantation de l'Empire romain au nord du Danube, peuplé par les Géto-Daces, Trajan domine la Dacie et fait sculpter sa glorieuse conquête sur une colonne au cœur du forum de Rome. Reste aussi le mythe d'une idylle entre Trajan et la bergère Dakia, incarnation de la Dacie. La population daco-romaine a continué à habiter sans interruption les contrées où elle était née.

Durant son règne en Moldavie de 1457 à 1504, Étienne le Grand incarne la bravoure dans sa lutte contre les Hongrois, les Polonais et surtout les Ottomans. Cela lui vaut, de la part du pape, le surnom « d'athlète du Christ ». Il est par ailleurs le cousin du prince valaque Vlad Tepes, qui inspire le personnage de Dracula.

Matthias Corvin, roi de Hongrie depuis 1458, est l'un des acteurs principaux de la lutte contre les Ottomans. Il a groupé sous sa houlette l'ensemble des territoires roumains actuels.

Et surtout Michel le Brave, dirigeant une coalition militaire avec les pays voisins contre l'Empire ottoman, réussit en 1599 à unifier sous sa coupe les trois provinces roumaines. Cette union très fugace reste vivante dans la conscience nationale des roumains.

Prioritaire en ce milieu du XIX^e siècle, la référence à la croix et à l'armée chrétienne affirme la lutte contre l'empire turc, obstacle principal à la liberté du peuple roumain.

Ce chant retentit lors de tous les mouvements populaires, car il appelle au patriotisme et à la liberté. Lors de la révolution de 1989, il est entonné par les manifestants et devient naturellement hymne national en 1990.

Deșteaptă-te, române!

*Deșteaptă-te, române, din somnul cel
de moarte,
În care te-adânciră barbarii de tirani!
Acum ori niciodată croiește-ți altă
soartă,
La care să se-nchine și cruzii tăi
dușmani!*

*Acum ori niciodată să dăm dovezi în
lume
Că-n aste mâni mai curge un sânge de
roman,
Și că-n a noastre piepturi păstrăm cu
fală-un nume
Triumfător în lupte, un nume de
Traian!*

*Priviți, mărețe umbre, Mihai, Ștefan,
Corvine,
Româna națiune, ai voștri strănepoți,
Cu brațele armate, cu focul vostru-n
vine,
« Viață-n libertate ori moarte! » strigă
toți.*

*Preoți, cu crucea-n frunte! căci oastea
e creștină,
Deviza-i libertate și scopul ei
preasfânt,
Murim mai bine-n luptă, cu glorie
deplină,
Decât să fim sclavi iarăși în vechiul
nost' pământ!*

Éveille-toi, Roumain !

Éveille-toi, Roumain, du sommeil de
la mort
Dans lequel t'ont plongé les barbares
tyrans.
Maintenant ou jamais construis-toi un
autre destin
Devant lequel se prosterneront aussi
tes cruels ennemis.

Maintenant ou jamais montrons au
monde
Que dans ces mains coule toujours un
sang romain
Et que dans nos cœurs nous gardons
avec fierté un nom
Triomphant dans les batailles, le nom
de Trajan !

Regardez, ombres grandioses, Michel,
Étienne, Corvin,
La nation roumaine, vos descendants,
Avec les bras armés, avec votre feu
dans les veines,
Tous crient : « Vivre libres ou
mourir ! ».

Prêtres, avec la croix devant ! car
l'armée est chrétienne,
Sa devise est liberté et son but est
sacré,
Mieux vaut mourir glorieusement en
combattant,
Que d'être encore des esclaves sur
notre terre ancienne !

6. Appel à la concorde, la liberté et la justice

6.1. Hymne de l'Allemagne

- *Lied der Deutschen/Deutschlandlied* (Chant des Allemands /de l'Allemagne)
- Écrit par August Heinrich Hoffmann von Fallersleben
- Composé par Joseph Haydn
- Composé en 1841 et adopté en 1991

En 1841, à une époque pendant laquelle la confédération allemande se compose de 39 États indépendants, August Heinrich Hoffmann von Fallersleben, un écrivain allemand qui a mis en musique des centaines de chants populaires et des chants pour enfants, écrit la « Chanson des Allemands » sur l'île Helgoland. Il l'associe à la mélodie du *Kaiserlied* de Haydn de 1797 et y exprime le vœu politique qui lui est cher, comme à d'autres intellectuels de son époque : une Allemagne unie et libre.

Trente ans plus tard, en 1871, l'Empire allemand est fondé sous l'égide de Bismarck et la « Chanson des Allemands » est représentée officiellement pour la première fois en 1890, avant de devenir l'hymne national de la République de Weimar en 1922.

Le premier couplet *Deutschland über alles*, qui formulait au milieu du XIX^e siècle le simple vœu d'unité, est le seul couplet chanté sous la dictature nationale-socialiste entre 1933 et 1945, où il a pris une coloration de domination. Il est par conséquent banni après la Seconde guerre mondiale.

Dans l'Allemagne d'après-guerre les forces alliées interdisent au début toute utilisation de l'hymne, et les responsables politiques allemands ne s'entendent pas sur son avenir. En 1950, la tentative de mettre en place un nouvel hymne échoue. Après plusieurs années d'échanges entre le chancelier Konrad Adenauer et le président Theodor Heuss, l'apparition de l'Allemagne aux Jeux

Olympiques de 1952 aboutit à un accord, celui d'utiliser uniquement le troisième couplet de la « Chanson des Allemands ».

Ce troisième couplet est associé originellement à la lutte pour les droits de l'homme et les droits civiques, notamment pendant les années du Printemps des peuples avant la révolution allemande de 1848. Il formule trois piliers qui doivent être les fondations du bonheur du peuple : unité/entente ; justice et liberté (*Einigkeit und Recht und Freiheit*).

Suite à la réunification entre la RDA et la RFA, le chancelier Helmut Kohl et le président Richard von Weizsäcker constatent, dans leur déclaration de 1991, que ce troisième couplet « exprime solidement les valeurs auxquelles nous nous sentons obligés en tant qu'Allemands, en tant qu'Européens et en tant que membre de la communauté des peuples ». Ainsi, le troisième couplet du chant d'Hoffmann von Fallersleben est déclaré hymne national de la République Fédérale d'Allemagne.

• **Lied der Deutschen/
Deutschlandlied**

• *Einigkeit und Recht und Freiheit*
• *für das Deutsche Vaterland!*
• *Danach laßt uns alle streben,*
• *brüderlich mit Herz und Hand!*
• *Einigkeit und Recht und Freiheit*
• *sind des Glückes Unterpfund:*
• *blühe im Glanze dieses Glückes,*
• *blühe, deutsches Vaterland! (bis)*

• **Chant des Allemands /
de l'Allemagne**

Unité, justice et liberté
pour la patrie allemande !
Cela, recherchons-le,
en frères, du cœur et de la main !
Unité, justice et liberté
sont du bonheur les fondations :
Fleuris, dans l'éclat de ce bonheur,
Fleuris, patrie allemande ! (bis)

6.2. Hymne de Chypre

- *Ύμνος εις την Ελευθερίαν* (Ode à la liberté)
- Écrit par Dionýsios Solomós
- Composé par Nikólaos Mántzaros
- Créé en 1823 - Adopté en 1966

De par sa position insulaire et stratégique dans l'espace maritime méditerranéen, l'île de Chypre a fait l'objet de multiples convoitises et a ainsi été, au cours de son histoire, sous l'influence et la domination de diverses puissances. Après une civilisation brillante fondée en 2 500 av. J.-C., puis les cités fondées par les Grecs, se sont succédé les Phéniciens, les Romains, les Byzantins, avant que l'épopée des croisades chrétiennes n'y mène Richard Cœur de Lion à la fin du XII^e siècle. Ce dernier laisse le territoire à Guy de Lusignan, Français originaire du Poitou, dont la famille gouvernera l'île durant trois siècles. À l'extinction de cette dynastie, l'île revient aux Vénitiens avant que les Turcs n'y affirment leur suprématie entre les XIV^e et XIX^e siècles.

Les Ottomans confient l'administration aux Anglais, qui n'assoient leur possession pleine et entière qu'à l'issue de premier conflit mondial.

C'est durant la période ottomane que Dionýsios Solomós écrit en 1823 un poème en vers, traduit en français sous le titre de « Dithyrambe sur la Liberté ». La mise en musique par son ami Nikólaos Mántzaros sera progressive, et la version présentée publiquement en 1844 correspond à celle en vigueur actuellement.

Après l'indépendance de l'ensemble de l'île en 1960, les débats sur le choix de symboles nationaux piétinent et il faut attendre novembre 1966 pour que la communauté grecque de Chypre ne décide unilatéralement que l'hymne grec *Ύμνος εις την Ελευθερίαν* deviendra celui de l'île. Pour sa part, après la partition entre les communautés en 1974, la République turque de Chypre-Nord, reconnue seulement par Ankara, choisira l'hymne turc *İstiklâl Marşı* comme chant national.

Parmi d'autres éléments, le plan onusien de Kofi Annan proposera en 2004 un hymne commun, mais ce plan dans son ensemble sera repoussé par référendum.

Ὑμνος εἰς τὴν Ἐλευθερίαν

Σὲ γνωρίζω ἀπὸ τὴν κόψι

Τοῦ σπαθιοῦ τὴν τρομερή,

Σὲ γνωρίζω ἀπὸ τὴν ὄψι,

Ποῦ μὲ βία μετράει τὴν γῆ.

Ἀπ' τὰ κόκκαλα βγαλμένη

Τῶν Ἑλλήνων τὰ ἱερά,

Καὶ σὰν πρῶτα ἀνδρειωμένη,

Χαῖρε, ὦ χαῖρε, Ἐλευθεριά! (× 3)

Ode à la liberté

Je te reconnais au tranchant

de ton glaive redoutable ;

Je te reconnais à ce regard rapide

Dont tu mesures la terre.

Sortie des ossements

Sacrés des Hellènes,

Et forte de ton antique énergie,

Je te salue, je te salue, ô Liberté! (× 3)

6.3. Hymne de la Grèce

- *Ύμνος εις την Ελευθερίαν* (Hymne à la liberté)
- Écrit par Dionýsios Solomós et composé par Nikólaos Mántzaros
- Créé en 1823 et adopté en 1865

Avec 158 strophes et 576 vers, l'« Hymne à la liberté » de Dionýsios Solomós est le plus long au monde. Il est rédigé en 1823 puis associé plus tard à la composition de Nikolaos Mántzaros. Seules les quatre premières strophes sont décrétées comme hymne national en 1865, quelques années après la mort de Solomós.

Le poème est riche en images et en métaphores, telles « le lion d'Espagne », « le léopard anglais » ou encore « l'aigle d'Italie ». Il rappelle une multitude d'événements historiques, sans nécessairement en respecter l'ordre chronologique. Témoin d'une époque historique mouvementée, Solomós remet en question dans son poème les actes des puissants, lesquels étaient avant tout enclins à préserver leurs privilèges. Ainsi, l'hymne reflète les événements de la révolution grecque de 1821 contre l'Empire Ottoman.

Née sur l'île ionienne de Zante, alors sous contrôle britannique, la langue maternelle de Solomós est le grec démotique, s'opposant à la langue grecque hiératique alors parlée par le gouvernement, les religieux et l'ensemble de la noblesse administrative. Le poète considère la langue populaire (*demotika*) comme représentative de la nation et rédige ses poèmes sous cette forme. Son œuvre ne se limite pas à l'« Hymne à la liberté ». Il fonde également « l'école de l'Heptanèse » d'où il impose, malgré de nombreuses résistances, le démotique à toute la Grèce contribuant ainsi à l'unité nationale.

Les vers quasi musicaux de ce poème sont mis en valeur par la mélodie de Mantzaros. Ce compositeur, grand admirateur de l'œuvre de Solomos, rencontre le poète en 1827, alors qu'il s'installait à Corfou, ville ionienne devenue le refuge des intellectuels grecs. Nombre de ses confrères européens en admirent également la poésie. Goethe, Manzoni ou encore Victor Hugo vantent les qualités rythmiques et harmoniques de cet « Hymne à la liberté ». Mántzaros, formé notamment au conservatoire de Naples, reste lié au style musical italien et compose la mélodie en 1844. Il en compose six versions, avant

que la troisième, d'allure militaire au rythme entraînant et léger, ne soit choisie pour la version officielle.

Utilisé pour la première fois en 1845 lors de réunions populaires à Athènes, ce chant devient ainsi patriotique. Georges I apprécie la mélodie et la proclame hymne national de la Grèce en 1864. Un décret de 1865 l'institue officiellement.

Depuis 1966, cet hymne est également entonné par la population grecque de la République de Chypre. De nos jours, celui-ci n'est pas seulement utilisé lors d'occasions festives grecques, mais l'est aussi lors de la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques, ceci afin de rendre hommage à la Grèce antique, lieu de naissance des Jeux.

• **Ύμνος εις την Ελευθερίαν**

• Σε γνωρίζω από την κόψη,
• Του σπαθιού την τρομερή,
• Σε γνωρίζω από την όψη,
• Που με βια μετράει τη γη.
• Απ' τα κόκαλα βγαλμένη,
• των Ελλήνων τα ιερά,
• Και σαν πρώτα ανδρειωμένη,
• Χαίρε, ω χაίρε Ελευθεριά.

• **Hymne à la liberté**

• Je te reconnais au tranchant
• de ton glaive redoutable ;
• Je te reconnais à ce regard rapide
• Dont tu mesures la terre.
• Sortie des ossements
• Sacrés des Hellènes,
• Et forte de ton antique énergie,
• Je te salue, je te salue, ô Liberté !

6.4. Hymne de Malte

- *L-Innu Malti* (L'hymne de Malte)
- Écrit par Dum Karm Psaila et composé par Robert Samut
- Composé en 1922 et adopté en 1964

Situé au cœur de la mer Méditerranée, l'archipel maltais, composé de quatre îlots Malte, Gozo, Comino et Filfola, est une nation multilingue. Bien que l'italien s'égrène encore au coin des rues, les deux langues officielles sont aujourd'hui l'anglais et le maltais. Les origines de la langue maltaise remontent à l'arabe ifriqiyen, alors parlé dans la province romaine d'Afrique auquel se sont mêlés au cours des siècles, des superstrats siciliens et italiens. Cette langue traditionnellement orale est transcrite à travers l'écriture italienne, dont on trouve la trace la plus ancienne dans un poème du xv^e siècle. En 1800, l'île devient possession anglaise après le départ des troupes de Bonaparte, puis propriété de sa Majesté britannique en 1814. Le sentiment identitaire se structure ; dès 1880, le Parti national défend la langue italienne. La question linguistique combinée aux difficultés d'approvisionnement et au nationalisme montant provoque des révoltes au début du xx^e siècle : en voulant faire disparaître la langue italienne et la remplacer par l'enseignement de l'anglais, les Britanniques provoquent des émeutes. Mais la reconnaissance par Londres d'une nouvelle Constitution maltaise en 1921 puis, dans le même temps, la création d'un alphabet, d'une grammaire et d'une orthographe permettront l'officialisation de la langue maternelle et l'abandon de l'italien en 1934.

C'est dans ce contexte qu'en 1922, le Dr A.V. Laferla, directeur de l'enseignement, s'adresse à Dun Karm Psaila pour écrire les paroles d'un chant, structuré autour de la composition au timbre musical anglais du D^r Robert Samut, professeur et musicien militaire. En 1912, œuvrant activement à la reconnaissance de la nouvelle langue maternelle écrite, Dun Karm compose ses poèmes en maltais. Ainsi, il conçoit une prière chantée, dédiée à la nation, soulignant l'attachement profond à cette terre, considérée comme la mère protectrice dont on vante les atours. Il renforce ainsi l'unité politique de l'île forgée autour d'une profonde pratique religieuse catholique.

L-Innu Malti est joué la première fois le 3 février 1923 au théâtre Manoel de La Valette. Reconnu comme chant national en 1941, il devient hymne maltais en

mars 1945, pouvant être chanté en même temps que le chant de l'occupant britannique *God save the King*. Ceci est institué aux dépens du gouverneur britannique, lors d'un match de football qui opposait, le 25 mars 1945, les Maltais aux Yougoslaves. Après avoir joué les hymnes officiels yougoslave et anglais, tout le stade entonna *L-Innu Malti*, obligeant à contrecœur, le gouverneur britannique à rester debout pour l'honorer. Le 21 septembre 1964, jour officiel de l'indépendance maltaise et de la fête nationale, l'hymne sera institutionnalisé. Aujourd'hui, l'hymne est chanté uniquement en maltais, la version anglaise ayant été conservée jusque dans les années 1970.

• **L-Innu Malti**

• *Lil din l-Art ħelwa, l-Omm li tatna*
 • *isimha,*
 • *Ħares Mulej, kif dejjem Int ħarist;*
 • *Ftakar li lilha bl-oħla dawl libbist.*
 • *Agħti kbir Alla, id-deh'n lil min*
 • *jaħkimha ;*
 • *Rodd il-ħniena lis-sid, saħħa*
 • *'l-ħaddiem ;*
 • *Seddaq il-għaqda fil-Maltin u*
 • *s-sliem.*

• **Hymne de Malte**

À cette douce terre, la mère qui nous
 a donné son nom,
 Protège-la, Seigneur, comme Tu as
 toujours fait ;
 Rappelle-toi que Tu l'as embellie avec
 la plus haute grâce.
 Accorde, mon Dieu, de la sagesse à ceux
 qui la gouvernent ;
 Rends l'indulgence aux maîtres, et la force
 aux travailleurs ;
 Assure l'unité entre les Maltais et la paix.

6.5. Hymne de la Slovénie

- *Zdravljica* (Un toast)
- Écrit par France Prešeren
- Composé par Stanko Premrl
- Composé en 1844 et adopté en 1989

Le poète France Prešeren est le personnage primordial de la Slovénie. Sa statue trône en plein cœur de Ljubljana, la capitale, et son nom et son image sont omniprésents dans les villes et villages, ainsi que sur la monnaie, traduisant la partie visible de sa popularité et de son influence dans son pays.

Le premier ouvrage connu en langue slovène date du x^e siècle ; cette langue ne connaît de développement notable par l'écrit qu'en 1550, lorsque Primož Turbar publie le message biblique dans la langue du peuple, comme le préconisait son maître Martin Luther. Au milieu du xix^e siècle, la Slovénie, toujours sous domination habsbourgeoise, voit une grande partie de ses élites, politiquement attirées par le panslavisme, utiliser préférentiellement les langues étrangères. Prešeren catalyse alors l'épanouissement de la langue slovène, à peine sortie des campagnes, et lui ouvre de nouveaux horizons. La langue trouve en lui l'équivalent d'Alexandre Pouchkine, d'Heinrich Heine dans d'autres pays, et acquiert des lettres de noblesse inconnues jusqu'ici.

Une partie de son œuvre poétique a ainsi été reprise pour composer l'hymne national. « Un toast » a été composé en 1844 et publié en 1848 à la fin de l'absolutisme instauré par le chancelier autrichien. Mis en musique en 1905, il a été unanimement retenu comme hymne national en 1989.

Ce poème de composition lyrique parle aux cœurs. Il traduit l'aspiration à la liberté, tant nationale qu'individuelle. Ou plutôt aux libertés, celles de tout citoyen, celles de tous les peuples du monde, avec l'espoir que ces libertés permettent la concorde universelle. Le dernier vers traduit également l'ancrage de ce pays dans l'esprit de paix entre voisins, si cher aux Pères de l'Europe.

Il est important de garder à l'esprit que, à l'instar de Prešeren, les personnages les plus célèbres de Slovénie ne sont pas des monarques, dirigeants ou des acteurs de batailles mémorables, mais font davantage partie du monde

littéraire. Il est vrai que ce pays, indépendant depuis 1991, n'aura connu, pendant des siècles, que la tutelle, la domination étrangère ou l'alliance avec ses voisins slaves.

• **Zdravljica**

• Živé naj vsi narodi,
• ki hrepené dočakat' dan,
• da, koder sonce hodi,
• prepir iz sveta bo pregnan,
• da rojak
• prost bo vsak,
• ne vrag, le sosed bo mejak!

• **Un toast**

Vivent tous les peuples du monde
Qui aspirent à voir le jour
Ou le soleil dansant sa ronde
N'éclairera que de l'amour,
Ou tout citoyen
Sera libre enfin,
En paix avec tous ses voisins !

LES DRAPEAUX DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

Forte et indissociable des pays dont l'histoire nous est souvent inconnue, la symbolique des drapeaux peut nous apporter des indications, des indices sur les fondations de nos nations ainsi que des points communs entre pays de l'Union européenne. Nous avons choisi un classement typologique qui révèle des inspirations intra-nationales (couleurs de régions, provinces...) nationales, ou communes à plusieurs nations, comme celles trouvant leurs couleurs dans un référentiel slave.

Les origines des étendards, qui sont aujourd'hui emblèmes de nos pays, sont parfois sujettes à discussion car leurs premières apparitions remontent, dans certains cas, à plusieurs siècles avant notre époque. Ainsi le *Dannebrog*, drapeau du Danemark, est mentionné pour la première fois dans des textes datant du XIV^e siècle, alors qu'une légende fait référence à sa création en début du siècle précédent. La première date proposée ci-après au lecteur indique l'époque durant laquelle la forme la plus achevée de la bannière est apparue ; elle est suivie de la date où elle a été le plus récemment officialisée. Pour la plupart, ces drapeaux correspondent à ce qu'Anne-Marie Thiesse nomme le « passage de l'Europe des Princes à l'Europe des Nations », qui provoque un changement radical des systèmes de représentation collective.

Nombreux sont les drapeaux qui témoignent de la diffusion d'idées et de la pénétration de mouvements intellectuels ou sociaux à travers l'Europe depuis des siècles. C'est le cas des bannières de l'Italie, de la Belgique ou de la Hongrie, inspirées par la Révolution française. Des influences multiples, intra- ou extra-nationales, perdurent à travers les siècles, puis s'amalgament dans les étendards contemporains. Ainsi l'emblème hongrois, dont les couleurs rappellent des moments historiques de cette nation, s'inspire, dans sa disposition de la forme tricolore du drapeau français.

Avec le temps, de nombreux drapeaux ont évolué, disparu ou réapparu. Certains ont été adoptés très récemment, tel celui de la Roumanie, élaboré en 1867, mais seulement officialisé en 1994. Ou bien le drapeau des Pays-Bas qui, en mer, remplace la couleur orange par un rouge pour le rendre plus visible.

Curieusement, à travers l'étude de ces 28 drapeaux européens, il est possible de trouver des ponts symboliques entre des pays supposés éloignés : les couleurs des bannières allemandes et estoniennes sont celles de groupes d'étudiants ; celles d'Autriche et de Lettonie racontent une histoire de tissu imbibé par le sang d'un chef militaire ; les drapeaux tchèques et lituaniens sont élaborés par une commission officielle. *A contrario*, celui de Chypre se distingue : il est le seul au monde, avec celui du Kosovo, à représenter la silhouette du pays.

Sur un plan anecdotique, le lecteur comprend pourquoi certains maillots nationaux des sportifs reprennent la couleur dominante du pays comme le vert irlandais, le bleu français, alors que l'orange néerlandais perpétue les couleurs de la maison d'Orange, et le bleu italien évoque les couleurs de l'ancienne dynastie régnante de Savoie.

1. Le drapeau de l'Union européenne



- Créé en 1955 et adopté en 1985

Le drapeau de l'Union européenne (UE) est constitué d'un fond bleu orné de douze étoiles dorées disposées en cercle. Cette disposition symbolise l'union, la solidarité et l'harmonie entre les peuples d'Europe. Le nombre d'étoiles n'est pas lié au nombre d'États membres, le cercle étant symbole d'unité. En effet, le nombre douze est dans bien des cultures un symbole de perfection et de plénitude.

L'oriflamme est utilisée initialement pour représenter le Conseil de l'Europe à Strasbourg, qui veille à défendre les droits de l'homme et à promouvoir la culture européenne. Au début des années cinquante, le Conseil proposait d'afficher quinze étoiles, en concordance avec le nombre de membres du Conseil de l'Europe à l'époque. La région de la Sarre figurant parmi les membres mais n'étant pas un État indépendant, le nombre quinze n'a pas fait l'unanimité. Suite à différents échanges, la préférence a été donnée à un nombre symbolique d'étoiles, qui est resté le même jusqu'à nos jours.

L'emblème du Conseil de l'Europe entre en vigueur en 1955, après un décret voté par son instance principale, le Comité des ministres (composé des ministres et représentants des Affaires étrangères des États membres). De plus, il invite les autres institutions européennes à l'adopter à leur tour, pour ne pas mettre en cause, par des attributs distincts, la complémentarité, la solidarité et le sentiment d'unité de l'Europe démocratique.

En 1983, le Parlement européen sera la deuxième institution européenne à utiliser ce symbole. Par ailleurs, la même année, l'institution préconise dans une résolution que le drapeau communautaire soit celui créé par le Conseil de l'Europe en 1955. Ce conseil réitère d'ailleurs en juin 1984 la nécessité de promouvoir l'identité et l'image de l'Europe auprès des citoyens et dans le monde.

En 1985, le Conseil européen, organe des chefs d'États et de gouvernements membres de l'UE en charge des orientations et des priorités politiques générales de l'Union européenne, décide d'établir le drapeau bleu aux douze étoiles comme symbole officiel de l'Union européenne (de la « Communauté européenne », à l'époque). Le 29 mai 1986, l'étendard est hissé pour la première fois devant les bâtiments de la Commission européenne, accompagné de l'hymne européen, qui avait été décrété l'année précédente.

Depuis, le drapeau européen est de plus en plus utilisé. Il est aujourd'hui hissé par les États membres de l'Union européenne, en association aux drapeaux nationaux, sur des bâtiments publics ou encore pour des cérémonies officielles.

2. Drapeaux inspirés par les régions de la nation

2.1. Le drapeau de Chypre

- Créé et adopté en 1960

Le drapeau chypriote présente la particularité, avec celui du Kosovo, d'être le seul dans le monde à dessiner la carte de son territoire. Il apparaît en couleur dorée, sym-



bolisant la richesse du sous-sol de l'île, dont le cuivre est exploité depuis le troisième millénaire avant J.-C. En latin, le mot *cyprium* est traduisible par « bronze de Chypre », autre nom du cuivre, qui est à l'origine du nom de l'île, *Cyprus*.

Le drapeau est dessiné et adopté en 1960, au moment de la déclaration d'indépendance de l'ensemble de l'île, les Chypriotes mettant fin, après cette date, à la présence des Britanniques et s'accordant après de longues négociations entre ces derniers, les Turcs, les Grecs, et Monseigneur Makarios, archevêque orthodoxe de Nicosie, devenu le président de la nouvelle République. Le fond blanc et le rameau d'olivier sous la carte de Chypre témoignent de cette recherche de paix et de sérénité qui prévalait à cette date.

Le drapeau est issu d'un concours lancé en 1960. Le cahier des charges prévoit d'éviter tant les couleurs bleue ou rouge, que les signes de la croix ou du croisissant qui marqueraient trop l'emblème de l'une ou l'autre des communautés. Un parti-pris de neutralité permet de porter le choix vers un emblème consensuel exprimant la paix.

La réalité va cependant rapidement entacher les espoirs. L'indépendance n'est qu'un compromis temporaire entre les communautés. La tension monte avec le régime grec des colonels, et ces derniers font chuter Makarios en 1974. Les

troupes d'Ankara investissent le nord de Chypre, et les insulaires turcs y proclament une République autonome. L'île est coupée en deux. Le *statu quo*, malgré les tentatives de l'ONU et de l'Union européenne, est toujours en vigueur. L'adhésion de Chypre à l'UE amorcée en 1990 devait concerner l'ensemble de l'île. Depuis 2004, seule la partie sud est concernée par cette adhésion, celle de la partie nord étant suspendue à la résolution du conflit entre Chypre et la Turquie. Une semaine avant l'entrée dans l'UE le 1^{er} mai 2004, les Chypriotes grecs avaient rejeté le plan onusien d'unification proposé par Kofi Annan. Lors de la discussion de ce plan, un projet de drapeau avait été évoqué pour une future île unifiée. Il comprenait alors les couleurs rouge et bleue, associées à une bande jaune cuivrée, contrairement aux choix de 1960.

2.2. Le drapeau de la Croatie

- Créé et adopté en 1990

Le drapeau actuel de la République de Croatie est adopté le 21 décembre 1990, dans la foulée de l'adoption de la nouvelle Constitution croate. Ainsi, l'article 11 de la Constitution dispose-t-il que le drapeau tricolore est constitué des couleurs traditionnelles croates rouge, blanche et bleue, disposées horizontalement, et est frappé en son centre d'un blason à damier rouge et blanc.



Tricolores, ces teintes unifient les drapeaux des anciens royaumes du pays : drapeau rouge et blanc du Royaume de Croatie, drapeau bleu et blanc du Royaume de Slavonie, et drapeau bleu et jaune du Royaume de Dalmatie. Au cours du mouvement du renouveau national de 1848, le tricolore rouge-blanc-bleu, alors officialisé, symbolise l'indépendance et l'unité du pays. De 1868 à 1918, cet ensemble est le drapeau officiel du Royaume triunitaire de Croatie-Slavonie-Dalmatie, à ceci près qu'il est orné en son centre par un blason constitué des armoiries des trois royaumes et coiffé de la couronne de St-Étienne.

Le blason croate historique, échiqueté de gueules et d'argent (rouge et blanc), apparaît pour la première fois sur le sceau apposé sur l'acte relatif à l'élection

de Ferdinand I^{er} de Habsbourg comme roi de Croatie, par la Diète croate (*Sabor*) réunie à Cetin en 1527. Par la suite, il figure sous la forme d'un damier rouge et blanc dans les armoiries des Habsbourg, rappelant que le Royaume de Croatie faisait alors partie de l'Empire d'Autriche.

Mais, à partir du XIX^e siècle, bien que le nombre de pièces (carreaux) rouges et blanches et l'ordre des couleurs varie au cours des siècles, à partir du XIX^e siècle le blason du Royaume de Croatie n'apparaît plus qu'en dimension 5 x 5. Son aspect est précisément codifié par le *Sabor* en 1883. Plus tard, en tant qu'emblème de la Banovine de Croatie (1939-1941), établie au sein de la monarchie yougoslave, le blason (pièces rouges dans les angles ou cantons) est intégré au tricolore croate. Puis entre 1941 et 1945, le régime collaborationniste oustachi reprend ce même drapeau en y ajoutant son propre emblème et en inversant l'ordre des couleurs du blason (cantons blancs). À partir de 1945, à nouveau, le blason croate (cantons rouges à nouveau) est intégré aux armoiries de la République socialiste de Croatie, membre de la Yougoslavie fédérale. Il est alors entouré d'une couronne d'épis de blé et surmonté de l'étoile rouge. Lors de l'élaboration de la nouvelle constitution en 1990, il est naturellement repris, quoique débarrassé de ces éléments typiques de l'iconographie communiste, tout en conservant la séquence des pièces rouges et blanches (cantons rouges). Le blason est alors intégré au drapeau national, en lieu et place de l'étoile rouge.

Désormais, le blason est surmonté d'une « couronne » constituée de cinq écus représentant les provinces historiques croates, avec de gauche à droite : l'étoile du berger et le croissant de la Vieille Croatie (Illyrie), les bandes rouges et bleues de l'ancienne République de Dubrovnik, les trois têtes de léopards couronnés de la Dalmatie, la chèvre de l'Istrie et la martre et l'étoile à six rais de la Slavonie.

Par ailleurs, le blason national est régulièrement employé seul, en tant qu'armoiries nationales, notamment en en-tête de documents administratifs et officiels.

Le motif à damier rouge et blanc constitue un signe particulièrement reconnaissable. Chacun d'entre nous a déjà pu se familiariser avec cet emblème qui apparaît en particulier sur les maillots des sportifs croates. Depuis le 1^{er} juillet

2013, il flotte avec ses 27 homologues devant le bâtiment du Parlement européen ainsi qu'au Conseil de l'Union européenne.

2.3. Le drapeau de l'Espagne

- Créé en 1785 et adopté en 1981

Tant par le choix des couleurs que par les armoiries, le drapeau témoigne de la construction territoriale du royaume espagnol tel que nous le connaissons aujourd'hui. Les régions de Castille



et du Léon sont les premières à s'unir lors de la période de la *Reconquista*, amorcée au XIII^e siècle. Les forces musulmanes sont refoulées et ne conservent de l'influence qu'autour de la ville de Grenade, dernier vestige de l'empire maure jusqu'en 1492. Les mariages monarchiques vont ensuite lier les destins de Castille et Léon avec l'Aragon. De la dynastie mise en place naît le célèbre Charles Quint, qui bénéficiera, autre jeu de construction par mariage, des territoires des Habsbourg et de Bourgogne, faisant de lui l'empereur européen le plus puissant, quoiqu'éphémère. Il ajoute la partie sud-pyrénéenne de la Navarre dans l'escarcelle de la Castille. Après son abdication, son fils Philippe II récupère les terres espagnoles, les possessions du sud de l'Italie, et les Pays-Bas.

Les quatre régions précédemment nommées vont composer l'essentiel des éléments du drapeau actuel. Les couleurs rouge et jaune sont initialement celles de la Castille et du Léon, mais aussi celles des domaines de Navarre et d'Aragon, constitués des régions modernes de l'Aragon, de Valence, des Baléares et de la Catalogne qui conservent en propre ces couleurs. Les quatre anciennes composantes retrouvent également leur part dans les armoiries : l'écu central porte leurs armes. En sa base apparaît le symbole de Grenade, dernière contrée concernée par la Reconquête. En plein centre, les fleurs de lys rappellent l'appartenance de la famille régnante à la lignée des Bourbons. Les piliers représentent les colonnes d'Hercule, soient les rochers de Gibraltar et Ceuta. La banderole entourant ces colonnes porte l'inscription « *plus ultra* », traduisible par « toujours plus loin », référence à l'empire colonial espagnol

initié par la reine Isabelle de Castille à la fin du xv^e siècle et les découvertes du navigateur Christophe Colomb.

C'est un décret royal de 1785 qui officialise le choix du drapeau avec ses bandes horizontales. Il s'agit à cette époque d'éviter la confusion entre les pavillons maritimes des puissances navales contrôlées par les monarques de la famille des Bourbons qui présentaient alors trop de similitudes pour être reconnus sur mer. Après avoir fait l'objet de nombreuses adaptations, en particulier sur les armoiries, le drapeau actuel est fixé en 1981. L'emblème sans armoiries est utilisé lors de manifestations civiles.

2.4. Le drapeau de la Roumanie

- Créé en 1867 et adopté en 1994

L'association des trois couleurs bleu-jaune-rouge remonte aux soulèvements de 1821 contre la tutelle ottomane des deux principautés valaque et moldave. D'abord placées à l'horizontale, les bandes deviennent



verticales en 1867. Ces couleurs expriment la volonté de liberté et d'unité pour l'ensemble des peuples roumains, qu'ils soient dominés par les Turcs, les Russes ou les Austro-Hongrois. Originellement, elles résultent de la fusion des couleurs moldaves, bleu et rouge, et valaques, jaune et rouge.

D'autres interprétations sur la signification des couleurs sont fréquemment proposées : la réunion des trois régions historiques de la Roumanie, Moldavie, Valachie et Transylvanie ; le bleu du ciel et de la liberté, le jaune de la prospérité et de l'égalité, le rouge du sang et de la fraternité. Les enfants ont appris à l'école que le bleu représente le ciel, le jaune les champs de blé et le rouge le sang versé par les défenseurs des terres roumaines. Mais cette version n'est plus d'actualité.

Longtemps porteur en son centre d'un blason regroupant les insignes des principales régions, le drapeau est affublé de la faucille et du marteau pendant la période de Nicolae Ceaușescu. Ce dernier dirige le régime communiste roumain

de 1965 jusqu'à son renversement puis son exécution en décembre 1989. Prenant une distance de façade vis-à-vis de l'URSS, il noue des contacts avec l'Ouest et la Chine. Il sombre alors dans la personnalisation du pouvoir, radicalise la police secrète Securitate et provoque le repli sur soi de la nation. Des révoltes éclatent début décembre à Timisoara. Ceaușescu, conspué à Bucarest, s'enfuit avec sa femme. Après son exécution, le Front de salut national prend le pouvoir avec à sa tête l'ex-communiste Ion Iliescu.

Dès le début des émeutes de Timișoara, et fait significatif de la révolution de 1989, le drapeau roumain est troué en son milieu, pour supprimer la faucille et le marteau communiste, il flottera ainsi sur la révolution. Ces images font le tour du monde, et un tel exemplaire du drapeau sera offert au président américain Bill Clinton lors d'une visite à Bucarest.

Le drapeau actuel est définitivement adopté en 1994.

2.5. Le drapeau du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

- Créé en 1789 et adopté en 1801



Les deux croix rouges entrecroisées et surlignées de blanc, qui se détachent sur le fond bleu, associent la Croix de Saint Georges, représentant l'Angleterre et le Pays de Galles, à la Croix de Saint André du drapeau écossais puis à celle de Saint-Patrick, située au centre du drapeau irlandais. Elles résument trois étapes de l'histoire territoriale du pays.

La croix rouge sur fond blanc, mentionnée dès 1277, évoque Georges, saint militaire romain du v^e siècle. Devenu le saint patron de l'Angleterre en pleine guerre de 100 ans, ce guerrier sanctifié symbolise la bravoure des chevaliers britanniques de « l'Ordre de la Jarretière » qui, aux côtés du roi Édouard III, viennent défendre les possessions continentales anglaises face aux armées françaises.

Le drapeau écossais est formé d'un rectangle bleu sur lequel se détache la croix décussée de Saint André. Une partie des reliques de ce pêcheur de Galilée, supplicié sur une croix oblique, aurait été retrouvée dans cette partie de l'île. Devenu saint patron de l'Écosse, il symbolise l'intervention divine du Saint, permettant au roi des Pictes et des Gaëls de gagner les terres de *Engla Land*, contre le roi des Angles. Ce drapeau du IX^e siècle est toujours présent, associé à de nombreux pubs, ou apposé sur le blason de l'université d'Écosse.

L'unité visuelle du drapeau de Grande-Bretagne se structure lors de la succession au trône britannique, laissé vacant après le décès de la reine Elizabeth 1^{re}. Sollicité par les ministres de la défunte, le roi d'Écosse Jacques VI Stuart, accède au trône d'Angleterre. Il réunit les deux territoires sous une même bannière et se déclare en 1603, Jacques 1er, roi du nouveau royaume de la Grande-Bretagne. Les deux blasons territoriaux vont alors se superposer pour devenir en 1606 l'*Union Flag* : celui-ci sera arboré par les bateaux de sa Majesté, en plus du drapeau anglais ou écossais. De cette manière, le roi évite les dissensions entre ses sujets et fonde, au delà de l'unité identitaire, une imposante flottille défensive. L'exécution du roi Charles 1^{er} en 1649 mettra fin à l'union territoriale entre l'Angleterre et l'Écosse, supprimant la raison d'être du drapeau. Mais en 1707, Anne Stuart de Grande-Bretagne, finalise l'unification territoriale du Royaume-Uni et en reprend l'emblème.

À partir de 1801, l'Irlande, jusqu'alors royaume séparé, intègre l'union territoriale, et circonscrit ainsi le nouveau Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. La croix de Saint-Patrick est incluse sur l'*Union Flag*. En effet, le sautoir rouge sur fond blanc symbolise la puissante famille Fitzgerald, reconnue alors comme représentative de la puissance de l'Irlande. L'acte de naissance de l'*Union Jack* deviendra effectif en 1801 et sera par la suite visible sur les emblèmes des possessions territoriales du Commonwealth. De la tasse à café aux couleurs de la mode, l'*Union Jack* est devenu à la fois le symbole d'un savoir-vivre glamour teinté de dérision, mais aussi le très fidèle informateur de la présence de la Reine à Buckingham Palace.

3. Drapeaux inspirés par des symboliques patriotiques

3.1. Le drapeau de la République fédérale d'Allemagne

- Créé en 1816 et adopté en 1919 puis en 1949



Le drapeau de trois bandes horizontales noir-rouge-or reflète les couleurs nationales de la République fédérale d'Allemagne et constitue le seul symbole ancré dans la Loi fondamentale allemande,

ceci n'étant pas le cas pour l'hymne national, ni pour l'aigle héraldique.

L'origine exacte de l'utilisation des couleurs noir-rouge-or est incertaine. En 1815, après les guerres de libération contre la France napoléonienne, on associe les trois couleurs aux uniformes noirs aux revers rouges, orné de boutons dorés des corps-francs du major Adolf von Lützow, un corps prussien de bénévoles constitué principalement d'étudiants et d'intellectuels. Le drapeau de 1816 de la corporation d'étudiants de Jena, composé en partie de membres des corps-francs, montre une brindille dorée de chêne sur fond rouge-noir-rouge.

Au milieu du XIX^e siècle, on prend de façon erronée les trois couleurs pour les couleurs de l'ancien Empire allemand, quand bien même elles apparaissent dans les armoiries du Saint Empire romain germanique. Elles sont ainsi affichées sur des drapeaux des révolutionnaires qui réclament une Allemagne unifiée et libre avant et pendant le Printemps des peuples en 1848, et déclarées symbole de la Confédération allemande en 1848.

Les couleurs noir-blanc-rouge (couleurs prussiennes et hanséatiques) sont utilisées après la guerre austro-prussienne de 1866 et constituent les couleurs symboliques de l'Empire allemand dès l'unité allemande, à partir de 1871 jusqu'en 1919 et de 1933 à 1945.

Les couleurs noir-rouge-or d'aujourd'hui sont adoptées en 1919 par la République de Weimar et ré-adoptées en 1949 pour la RFA (Allemagne de l'Ouest) et la RD.(Allemagne de l'Est). Ce n'est qu'en 1959 que l'Allemagne de l'Est y ajoute ses armoiries (marteau, compas et blé), geste qui est perçu à l'Ouest comme une volonté d'éloigner les deux Allemagnes.

En octobre 1990, le drapeau devient celui de l'Allemagne réunifiée. Son usage est relativement limité, uniquement à des occasions officielles ou des événements sportifs internationaux. On a cependant constaté une appropriation plus décomplexée du drapeau par les Allemands lors de la Coupe du monde de football de 2006, organisée à domicile.

3.2. Le drapeau de l'Estonie

- Créé en 1881 et adopté en 1918, puis en 1989



En 1881, l'Union des étudiants estoniens de l'université de Tartu, appelée *Vironia*, adopte le bleu, le blanc et le noir comme couleurs de la confrérie. Ces couleurs, largement déployées lors des festivals de chants nationaux, sont rapidement considérées comme celles de la nation et choisies par la nation indépendante en 1920.

Il est tentant de rapprocher ces couleurs de symboliques naturelles : le bleu est la couleur du ciel, le noir celle du sol et le blanc celle de la neige. Des références aux valeurs et à la culture du peuple estonien sont aussi souvent évoquées : le bleu symbolise la loyauté envers la patrie, le noir représente le dévouement malgré les souffrances endurées (ou parfois la couleur des vestes portées par les ancêtres paysans), et enfin le blanc marque la foi dans l'avenir et le désir de liberté.

Il est utile d'indiquer que l'oiseau national est l'hirondelle et la fleur nationale le bleuet. Si les couleurs de ces deux symboles sont regroupées, les trois couleurs nationales sont reconstituées. Ceci permet, dès les années 1960, d'arborer les

couleurs du drapeau interdit par les autorités soviétiques. Le drapeau est de nouveau hissé sur la tour du château de Tallin en 1989, concrétisant la souveraineté retrouvée par cette république.

Depuis la dernière indépendance de 1990, de nombreuses propositions de modifications apparaissent, intégrant au drapeau la croix nordique. L'idée est sans doute de se défaire de l'image ex-soviétique (trois bandes horizontales) au profit d'un tropisme nordique, mais ces pistes ne suscitent pas l'adhésion populaire.

Si l'origine du drapeau est à rechercher dans le mouvement nationaliste, il n'en reste pas moins que l'interprétation des couleurs choisies révèle surtout des éléments de valeurs culturelles.

3.3. Le drapeau de la Grèce

- Créé en 1822 et adopté en 1978

Les Grecs nomment leur drapeau national *galanolefki*, qui signifie la « bleue-et-blanche ». Il est composé de neuf bandes horizontales blanches et bleues et d'une croix



blanche sur fond bleu, dans un carré en haut à gauche. Le bleu représente le ciel et la mer et le blanc la pureté, symbole de la lutte d'indépendance. La croix témoigne de la tradition chrétienne orthodoxe de la Grèce. Les neufs bandes représentent les neufs syllabes de la devise des guerres de libération de 1821 (« liberté ou mort »), issue des mouvements révolutionnaires des Chrétiens orthodoxes face à la domination des Ottomans.

Les couleurs du drapeau national ont peu évolué depuis 1822, date à laquelle l'Assemblée nationale décrète, deux ans après l'indépendance face à l'Empire ottoman, que le nouvel emblème sera composé d'une croix blanche sur fond bleu. Établi en 1828, le drapeau aux neufs bandes bleues est réservé à l'utilisation à l'étranger jusqu'en 1970, coexistant avec le drapeau bleu à croix blanche utilisé uniquement en Grèce.

La proclamation de l'État grec est scellée par les représentants britanniques, français et russes lors de la conférence de Londres en 1830, et autorisée par la Prusse et l'Autriche. Néanmoins, la France et la Russie conservent une certaine influence sur le nouvel État et imposent à la jeune république le roi bavarois Othon I, remplacé en 1863 par George I qui régnera jusqu'en 1913. Lors du règne d'Othon I, le ton de bleu du drapeau était coordonné à celui des armoiries bavaroises de Wittelsbach. Avant l'abolition définitive de la monarchie en 1974, le drapeau s'ornait parfois d'une couronne.

Entre 1967 et 1974, pendant la « dictature des colonels », la junte militaire utilise un bleu beaucoup plus foncé. Suite au rétablissement de la république parlementaire en 1975, la bannière, toujours en usage aujourd'hui, est instituée en 1978.

Afin de rendre hommage à la Grèce antique, le drapeau est traditionnellement hissé avec celui du pays d'accueil des prochains Jeux Olympiques, lors de la cérémonie de clôture. C'est ainsi qu'aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000, deux drapeaux grecs furent hissés côte à côte pour annoncer les Jeux d'Athènes en 2004.

3.4. Le drapeau de l'Irlande

- Créé en 1830 et adopté en 1937

Le vert, le blanc et l'orange sont constitutifs de l'étendard tricolore créé en 1830 par des patriotes irlandais, en soutien à l'épisode parisien de la Révolution de Juillet.



Il est formé des deux symboles religieux irlandais encadrant le blanc, emblème de la paix et des espoirs de réconciliation. Le vert, de tradition celtique, est aussi la couleur des catholiques nationalistes, alors que l'orange marque la victoire des protestants auprès du roi d'Angleterre Guillaume III d'Orange-Nassau en 1690.

Ce drapeau est arboré en 1848, lors du soulèvement révolutionnaire nationaliste mené par Smith O'Brien et le groupe *Young Ireland* qui militent, face aux Anglais, pour le retour à un gouvernement irlandais.

Symbole tricolore de la révolte républicaine, il signe la double revendication révolutionnaire et indépendantiste de l'île. À Dublin, en 1916, il est déployé lors de l'insurrection des « Pâques sanglantes » durant laquelle des insurgés catholiques, menés par Patrick Pearse, se rebellent contre l'occupant britannique en proclamant la République irlandaise. Il devient, dans un premier temps, l'étendard des organisations révolutionnaires *Irish Republican Brotherhood* (IRB) puis *Irish Republican Army* (IRA). Officialisé après l'indépendance de 1922, il sera mentionné en 1937 par la Constitution comme drapeau national officiel dans les deux langues : *An Bhratach Náisiúnta* ou *Irish National Flag*.

L'emblème est brandi avec fierté dans toute la République lors de la fête de la Saint-Patrick, événement national qui permet d'exhiber également moult drapeaux irlandais, marqueurs de l'organisation sociale ancestrale clanique. La présence de ces drapeaux, toujours porteurs de revendications, est parfois l'occasion d'échauffourées. Au point que certains Irlandais du Nord, ont déployé en 2013, un « coup de gueule anti-drapeaux » au travers d'une chanson populaire.

La couleur verte est cependant la plus évocatrice d'une Irlande souvent appelée Île d'Émeraude. Le vert est également la couleur du trèfle, qui avait été utilisé par Saint Patrick pour expliquer aux insulaires le mystère de La Trinité et permettre leur conversion chrétienne.

3.5. Le drapeau de la Lettonie

- Créé en 1917 et adopté en 1921, puis en 1990



Si le drapeau letton sous sa forme et ses couleurs actuelles est créé en 1917 par des artistes, et validé par le Parlement en 1921, son origine remonte au XIII^e siècle, en faisant l'un des plus anciens du monde, au moins dans le concept esthétique.

La couleur rouge rappellerait celle du jus de mûres servant à teinter les vêtements des guerriers lettons. Une version précise encore que ces couleurs ont été choisies lorsque, blessé lors d'une bataille, un chef fut transporté par ses soldats dans un drap blanc, le sang colorant alors ce drap de rouge par ses côtés. L'étoffe ainsi maculée servit de bannière et mena les guerriers à la victoire, devenant l'emblème de la Lettonie, future Lettonie.

À cette époque, des missionnaires allemands s'organisent depuis Riga, en Ordre des chevaliers du Porte Glaive, convertissant au passage des tribus baltes païennes, comme les Coures à l'ouest (en Courlande), les Lettes à l'est ainsi que les Lives au nord (en Livonie). Un système féodal est installé dans les campagnes, alors que les négociants allemands dominent dans les principales villes. Riga devient une place importante du système de commerce hanséatique.

Durant les années 1860, un étudiant repère ces références historiques dans les Chroniques de l'Ordre Livonien. Avec ses collègues, il réactive le drapeau lors du festival de chant de Riga en 1873.

Lors de son adoption après la Première guerre mondiale et l'indépendance de l'État letton, la couleur grenat appelée communément « rouge letton » est choisie non seulement en référence aux origines du drapeau, mais également pour le distinguer du rouge russe. Les deux bandes colorées sont deux fois plus larges que la bande blanche centrale.

Le drapeau est interdit dès 1940, lors de l'occupation soviétique et ne réapparaît qu'en 1988, pour être à nouveau autorisé lors de l'indépendance le 27 février 1990. La Lettonie a subi, sans doute plus que les deux autres pays baltes, le poids de la chape soviétique. Les relations tendues avec son puissant voisin étaient motivées par une forte présence d'habitants d'origine russe installés dans le pays.

3.6. Le drapeau de la Lituanie

- Créé en 1918 et adopté en 1988

Dans sa forme actuelle, le drapeau est conçu par une commission étatique et approuvé officiellement en 1918, aux premiers jours d'une Lituanie indépendante des puissances voisines. Interdit



pendant les dominations ultérieures, allemande puis soviétique, il est à nouveau légalisé en 1988.

Lors de sa création, le choix des couleurs s'est porté sur le jaune qui symbolise le soleil, la lumière et la prospérité, le vert figurant la beauté de la nature, la liberté et l'espoir, et enfin le rouge qui rappelle la terre, le courage et le sang versé pour la patrie. Bien évidemment, le jaune du soleil est placé en haut du drapeau.

Il est ainsi remis au goût du jour par le *Sjudis*, mouvement pour l'indépendance de la Lituanie en 1988. Les Litvaniens obtiennent le droit d'arborer ce drapeau, de chanter l'hymne national et de porter les costumes traditionnels. Ce ne sont pas là que des éléments de folklore autorisés, ce sont des droits, perçus par les Litvaniens comme des symboles chargés de contenu, qui portent en eux la libération du peuple, en tant que patrimoine commun sur lequel se bâtit l'unité d'une nation. Lors des années qui suivent, les Litvaniens assistent à une alternance de manifestations nationalistes et de réactions russes, l'Union soviétique étant déjà ébranlée par l'éclatement de leur bloc allié en Europe centrale et orientale. En janvier 1991, après le coup de force sanglant mais avorté à Vilnius, qui fut lancé par Mikhaïl Gorbatchev, alors Président de l'URSS, Boris Eltsine, président de la Fédération de Russie, reconnaît l'indépendance des États baltes, qui ne sera officialisée que quelques mois plus tard. Les dernières troupes russes quitteront le territoire lituanien en août 1993.

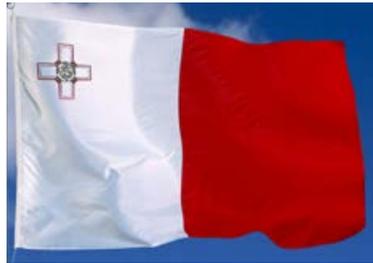
Si la fête nationale lituanienne du 16 février commémore la date de la déclaration de l'indépendance du pays en 1918, le « jour du drapeau » rappelle chaque 1^{er} janvier le moment où, en 1919, cet emblème fut hissé pour la première fois sur une tour de Vilnius.

Enfin, outre le drapeau officiel, l'État lituanien utilise officiellement un blason, orné d'un *Vytis*, un chevalier à cheval, comme rappel des armes du Grand-Duché de Lituanie, lorsque le territoire partagé avec les Polonais s'étendait de la mer Baltique à la mer Noire.

3.7. Le drapeau de Malte

- Créé en 1947 et adopté en 1972

De traditions et d'esprit cosmopolites, l'île est transformée au cours des siècles par les civilisations successives : Phéniciens, Romains, Chrétiens, Byzantins, Arabes, Normands siciliens, Chevaliers de Saint-Jean, Ottomans, Français et Britanniques. Cette nation souveraine, appartenant au Commonwealth depuis 1964, devient une république indépendante en 1974. Durant toutes ces époques, de nombreux étendards et drapeaux sont hissés sur le territoire maltais.



La croix de Malte, signe distinctif de l'archipel, est liée à l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui devient prince de l'île en 1530 par décision de Charles Quint. Ils se transforment alors en un ordre militaire appelé Chevaliers de l'ordre de Malte. Ce fut la première entité à disposer officiellement sur l'île d'une bannière, rouge à croix blanche, emblème des conquêtes de Guillaume le Conquérant en 1066. Les deux couleurs nationales sont donc choisies par tradition mais la croix de Malte disparaîtra du drapeau.

Le drapeau français flotte un temps sur l'archipel, que Napoléon considère comme une conquête impériale. Pour contrer cette occupation, les Maltais font appel aux Anglais en 1801. L'Angleterre prend place sur l'île qui devient pleine propriété de sa Majesté, après le traité de Paris en 1814, hissant l'*Union jack* sur les bâtiments officiels.

Pour remercier l'engagement des Maltais durant la Seconde guerre mondiale, la colonie reçoit le statut de « self-government », statut intermédiaire entre territoire impérial et membre du Commonwealth. De plus, en 1942, le roi

d'Angleterre George VI décerne à toute l'île, la Croix de Saint-Georges qui sera insérée en 1947 aux deux bandes verticales égales de couleur blanche et rouge qui constituent le pavillon.

Mais alors qu'une partie des habitants de l'île approuvait la présence britannique, des nationalistes en réclament l'indépendance complète. Ayant obtenu le soutien de l'Église de Malte, ils forcent le gouvernement britannique et obtiennent la signature de l'indépendance le 21 septembre 1964. Le drapeau est officiellement adopté en même temps que la Constitution. C'est bien la Croix de Saint-Georges et non la Croix de Malte qui y figure.

Aujourd'hui, le protocole autour du drapeau est strict et révèle la forte symbolique que lui prêtent les Maltais. Flottant au vent entre le lever et le coucher du soleil, illuminé de nuit, il est hissé sur tous les bâtiments nationaux et scolaires. Le drapeau d'un visiteur international ami peut être, par courtoisie, hissé aux côtés du drapeau national. Depuis 2004, il est, par décret, associé systématiquement à celui du drapeau européen à l'intérieur des bâtiments officiels et à toutes les entrées du pays.

3.8. Le drapeau du Portugal

- Créé en 1910 et adopté en 1911

Si les couleurs verte et rouge évoquent assez classiquement l'espoir et le courage au combat, ce sont les armes placées au centre du



drapeau qui nous renseignent sur l'histoire du Portugal, formant une véritable fresque. De ce fait, l'emblème définitif est adopté en 1911, tardivement par rapport à la permanence historique du pays, comme si chaque point avait été soigneusement pensé et pesé.

La partie centrale de l'écu présente cinq boucliers bleus disposés en croix, par référence christique. Chacun d'entre eux contient cinq besants blancs. Le chiffre cinq rappelle également les cinq plaies du Christ. Les boucliers illustrent en outre les victoires du premier roi du Portugal, Afonso Henriques,

contre les Maures. Dans sa périphérie, ce même personnage apparaît au travers des sept châteaux qu'il conquiert au XII^e siècle, signant ainsi l'expansion territoriale du pays. Au milieu du XIII^e siècle, après la conquête de l'Algarve au sud, le Portugal acquiert sa configuration définitive.

L'écu repose sur une sphère armillaire qui symbolise l'épopée maritime et coloniale du pays. Débutée vers 1415, cette expansion maritime trouve son apogée avec les navigateurs Vasco de Gama puis Magellan. L'Italien Christophe Colomb, qui verra son projet repoussé par les Portugais, le mettra à exécution pour le compte de la reine Isabelle de Castille. Cette époque constitue l'âge d'or portugais sous le règne de Manuel 1^{er}. Progressivement, un empire est édifié dans tous les continents : Madère, les Açores et le Brésil vers l'ouest, Angola, Mozambique, Cap-Vert et Guinée-Bissau en Afrique, Goa, Malacca, Macao, Timor oriental et archipel des Moluques vers l'est. Madère et les îles Açores restent de nos jours parties intégrantes de la République, disposant de statuts d'autonomie insulaire.

En 1910, une rébellion civile et militaire débouche sur l'instauration de la République portugaise. Une commission est chargée de composer le drapeau national. L'Assemblée constituante valide son choix le 19 juin 1911. Drapeau complexe, fresque historique : seules les couleurs verte et rouge sont symboliques de la République, les couleurs monarchiques historiques ayant été le bleu et le blanc.

Le drapeau fait l'objet d'une appropriation identitaire forte chez les Portugais. Les rencontres internationales de football en font surgir sur les fenêtres de tous les lusitaniens de nationalité et d'origine installés en France.

4. Drapeaux inspirés par des couleurs monarchiques

4.1. Le drapeau de l'Autriche

- Créé en 1230
- Adopté en 1786



Le drapeau autrichien affiche trois bandes horizontales : rouge, blanche et rouge. Le duc Frédéric II du Saint Empire aurait introduit ce drapeau

dès 1230 environ pour manifester ainsi la volonté d'une plus grande visibilité au sein du Saint Empire romain germanique. Selon une légende, le drapeau apparaît en 1191 lors d'une croisade. À la suite d'un combat, la tunique blanche du duc Léopold V de Babenberg se serait imbibée de sang, à l'exception de l'emplacement de son ceinturon. La tunique tachée avait alors été utilisée comme drapeau pour rassembler les troupes. De retour en Autriche, l'empereur autorise l'utilisation du rouge et du blanc dans les batailles défensives contre les Slaves et les Hongrois.

À l'époque de l'empire de Habsbourg, les drapeaux impériaux se structurent autour de l'armoirie de leur dynastie. La maison des Habsbourg prenant la tête du Saint-Empire à partir du xv^e siècle, leur emblème figure de préférence l'aigle bicéphale, symbole de cet attribut impérial. Jusqu'en 1918, ce drapeau est utilisé comme drapeau d'État lors des cérémonies. La confection de cette étoffe armoriée s'avérant compliquée, le drapeau rouge et blanc est utilisé en parallèle depuis le début du xvii^e siècle.

Le fait est que le drapeau rouge-blanc-rouge est adopté officiellement comme drapeau de l'Autriche en 1786. Tout au long des différentes époques historiques, le drapeau est décoré de diverses armoiries et emblèmes. À l'établissement de la Première république d'Autriche en 1918, seules les trois bandes sont préservées. Avec l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie, l'Autriche se voit

imposer la croix gammée entre 1938 et 1945. Depuis son rétablissement à la fin de la Seconde guerre mondiale en 1945, le drapeau autrichien reste inchangé. Le drapeau officiel d'État porte aujourd'hui l'aigle fédéral comme signe distinctif. Il s'agit d'un aigle, monocéphale depuis la chute de la monarchie.

L'emblème autrichien a donc profondément évolué pendant son histoire. Il reste que ces trois bandes rouge-blanc-rouge sont à la fois les plus anciennes et les plus représentatives de ce pays, qui a étendu son autorité et son influence sur toute l'Europe centrale, et même parfois au-delà.

4.2. Le drapeau du Luxembourg

- Créé en 1830 et adopté en 1972



La mémoire collective des Luxembourgeois a retenu la date de 1839 comme date de l'indépendance du Grand-Duché mais c'est en 1848 que la famille grand-ducale, qui en symbolise l'unité, mettra en place la responsabilité ministérielle des « administrateurs généraux » du gouvernement, qui atteste l'autonomie du pays. C'est bien plus tard, en 1972, que les symboles nationaux des armoiries et du drapeau seront officialisés.

Une grande partie de la population luxembourgeoise ayant soutenu la révolution belge de 1830 contre Guillaume 1^{er}, le drapeau serait apparu lors des révoltes. Mais les origines véritables du choix des bandes horizontales rouges, blanches et bleues qui colorent le drapeau national ne sont pas établies. Le drapeau du Luxembourg et celui des Pays-Bas étant très proches, il est possible que le Grand-Duché, durant une période de transition, ait volontairement choisi de conserver la première *Prinsenvlag*, symbole du Royaume-Uni des Pays-Bas. Toutefois les armoiries des comtes et ducs de Luxembourg, blasonnées aux couleurs argent, azur et rouge fixées au XIII^e siècle par Henri V, possèdent également les trois couleurs qui ont pu déterminer l'étendard. D'autres pensent qu'il fut inspiré du drapeau révolutionnaire français. Afin de se démarquer, le choix du bleu ciel sera impérativement mentionné, laissant la couleur outremer aux Pays-Bas.

Depuis juillet 2007, deux drapeaux nationaux sont autorisés sur le territoire luxembourgeois, suite à la proposition du député M. Wolter qui désirait remplacer le drapeau tricolore peu identifiable au loin, par le pavillon maritime du pays. Ainsi l'emblème créé en 1990 d'un Lion rouge ducal couronné (*Roude Leiw*) inscrit sur les bandes bleues et blanches horizontales peut être également considéré comme un drapeau civil, lorsqu'il s'adapte aux dimensions officielles du drapeau tricolore.

4.3. Le drapeau des Pays-Bas

- Créé vers 1572 et adopté en 1937

Le drapeau hollandais est composé de trois bandes horizontales de couleurs rouge, blanche et bleue. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui menait



la révolte d'indépendance contre Philippe II d'Espagne, établit les trois couleurs orange, blanche et bleue du drapeau des provinces du nord des Pays-Bas desquelles il fut gouverneur. Ceci afin de proclamer la souveraineté des régions du nord, les « Provinces unies ». Le drapeau est alors nommé *Prinsenvlag* (drapeau du prince) et vraisemblablement inspiré par les couleurs héraldiques de Guillaume I. Son existence est mentionnée pour la première fois en 1572. Pour des raisons incertaines, l'orange est remplacé par le rouge au XVII^e siècle. Selon différentes hypothèses, l'orange disparaissait à cause de la difficulté à produire et à conserver la couleur orange, mais également peut-être pour permettre une meilleure visibilité en mer, ou alors aussi du fait d'une popularité décroissante de la dynastie d'Orange.

Le drapeau rouge, blanc et bleu est officiellement désigné comme drapeau des Pays-Bas pour la première fois en 1796 au moment de l'établissement de la république batave, « république sœur » annexée par la France en 1795, suite aux mouvements révolutionnaires et à l'invasion par les Français. Les couleurs des bandes évoquent à la fois la proximité avec la France et la prise de distance avec la maison d'Orange, suite à l'exil vers l'Angleterre du prince Guillaume V d'Orange face à la révolution batave. En 1815, quand les Français quittent le

pays, le fils de Guillaume V rétablit la Maison royale d'Orange et devint le roi Guillaume I. Il unifia alors le territoire des Pays-Bas avec celui de la Belgique et du Luxembourg. Ses descendants constituent toujours aujourd'hui la maison royale néerlandaise.

Le drapeau néerlandais est similaire à celui du Luxembourg. La seule différence étant le ton de bleu : bleu ciel pour le drapeau luxembourgeois et bleu outre-mer pour le drapeau des Pays-Bas.

Aujourd'hui, un code détermine les occasions pour lesquelles le drapeau peut être hissé. Pour certaines cérémonies, un fanion orange est rajouté sur le drapeau en honneur de la maison d'Orange. Ceci est notamment le cas lors des fêtes d'anniversaire des rois ou le 30 avril de chaque année à l'occasion du « jour du roi / de la reine » (*Koningsdag/Koninginnendag*). La couleur orange est également celle utilisée par les sportifs lors de compétitions internationales.

4.4. Le drapeau de la Pologne

- Créé et adopté en 1919

Il existe en Pologne deux drapeaux officiels : l'un composé de deux bandes horizontales blanche et rouge ; l'autre semblable mais portant en son centre les armoiries de la nation. Selon la loi



sur les armoiries, tout le monde peut utiliser le drapeau polonais, lors des événements nationaux ou culturels, sous réserve d'un usage respectueux. Cette nouvelle liberté d'utilisation des couleurs nationales est instaurée en 2004. L'application des armoiries sur les étendards nationaux est en théorie réservée à des cas particuliers (ambassades, consulats, etc.). Il faut garder en mémoire que les autorités communistes ont sévèrement restreint l'usage des différents symboles nationaux : le drapeau prend une forte dimension de révolte et d'identité, en particulier à travers le mouvement syndicaliste d'opposants *Solidarność* qui l'insère dans son logo. Il est plus révélateur de patriotisme que de nationalisme.

Les deux couleurs symbolisent la nation polonaise depuis le XIII^e siècle : ce sont celles de l'écu formé d'un aigle blanc sur fond rouge. La bannière du roi Ladislas Jagellon présentait cette disposition lorsqu'elle est dressée en 1410 pour signifier, lors de la bataille de Tannenberg, la victoire sur les chevaliers teutoniques. Il est fréquent aujourd'hui de donner d'autres significations aux deux bandes du drapeau : pureté et courage, neige et sang versé.

Durant cette période médiévale, le drapeau polonais suit les vicissitudes du pays. Sa position stratégique au cœur de l'Europe lui fera payer un lourd tribut face à la Suède, la Russie, la Prusse, l'Allemagne, l'Autriche, jusqu'à disparaître de la carte en 1795, puis en 1815 après les « partages » successifs entre ses voisins. Le drapeau apparaît, disparaît, réapparaît, mais toujours avec ses deux couleurs accompagnées ou non du blason.

L'État polonais a instauré depuis le 2 mai 2004 un « jour du drapeau » pendant lequel cet emblème est mis à l'honneur. C'est à cette date en 1945 que les soldats polonais de l'Armée Rouge auraient hissé à Berlin le drapeau bicolore sur la colonne de la victoire.

5. Drapeaux d'inspiration commune à plusieurs nations

Drapeaux inspirés par la bannière *Dannebrog*

5.1. Le drapeau du Danemark

- Créé au XIV^e siècle et adopté en 1397

Le drapeau danois (*Dannebrog*) signifie littéralement « le vêtement rouge ». Il est mentionné pour la première fois au XIV^e siècle dans un texte néerlandais, puis en 1478 dans un texte danois. Il s'agit d'un drapeau rouge avec une croix blanche étendue jusqu'au bord et décalée vers la hampe. La croix est connue en tant que « croix scandinave » ou « croix de Saint Olaf ».



Selon la légende relatée dans la chronique danoise de Christiern Pedersen, le drapeau tombe du ciel le 15 juin 1219 et ranime les troupes de Valdemar II dit « le Victorieux », pendant une croisade contre les Estoniens païens. Alors empereur de Rome, Constantin, avait rêvé d'une croix, avant la bataille de 312 qui fit de lui le souverain unique de l'Empire romain : ce fut l'archétype des apparitions miraculeuses. Une autre légende raconte que la tunique de Valdemar II fut teintée rouge de sang suite à la croisade des Danois en Estonie, à l'exception de la bandoulière et la ceinture. Cette teinture aurait alors inspirée les couleurs du drapeau danois. C'est en mémoire de la bataille qu'est établi l'ordre *Dannebrog* en 1219, qui récompense encore aujourd'hui, les contributions particulières dans le domaine des arts, des sciences ou des affaires dans l'intérêt du Danemark.

En premier lieu, les armoiries de Valdemar IV Atterdag, datant de 1370-1386, sont arborées sur un étendard rouge à croix blanche, officiellement adopté par la famille royale du Danemark en 1397. À partir de 1591, sous le règne

de Christian IV (cf. hymne national du Danemark), les monnaies danoises sont frappées d'une croix similaire, vite considérée comme étant celle du *Dannebrog*. Enfin entre 1848 et 1850, années marquées par le nationalisme, les Danois hissent souvent le drapeau national. De nos jours, ils continuent de le brandir dans leur jardin, pour célébrer des fêtes de famille comme des fêtes officielles. Les Danois fêtent Saint-Valdemar le 15 juin : à cette occasion, se vendent de petits drapeaux danois. Noël est aussi l'occasion rêvée pour décorer les arbres de guirlandes de petits drapeaux danois, autre témoignage de l'attachement de la population au *Dannebrog*, le plus ancien drapeau du monde.

5.2. Le drapeau de la République de Finlande

- Créé en 1870 et adopté en 1918

Le drapeau finlandais, comme l'indique son nom *Siniristilippu* (drapeau à la croix bleue), montre une croix scandinave bleue sur fond blanc. Le



poète finlandais Zacharias Topelius dessine en 1870 un drapeau qui ressemble au drapeau actuel. Il précise alors « le bleu reflète nos lacs et le blanc évoque la neige de nos hivers. » La croix scandinave, avec sa branche verticale décalée vers la hampe, est basée sur le modèle du *Dannebrog*, drapeau nordique le plus ancien. Cette croix est l'élément commun des drapeaux des pays nordiques, et apparaît également sur les drapeaux du Danemark, de la Suède, de la Norvège et de l'Islande.

En 1917, au moment où la Finlande prend son indépendance face à la Russie, un concours est ouvert pour déterminer le nouveau drapeau. Les artistes finlandais Eero Snellman et Bruno Tuukkanen dessinent le drapeau tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il est adopté en 1918. Les drapeaux officiels, comme par exemple le drapeau du président, le drapeau des ambassades ou alors celui de l'armée, portent tous les armoiries nationales à l'intersection des deux branches de la croix. Il s'agit d'un blason du *xvi^e* siècle, époque pendant laquelle la Finlande fit partie du royaume de la Suède de Gustave Vasa. Ce blason montre un lion couronné marchant sur un sabre et brandissant une épée.

Sur le fond rouge, on aperçoit également neuf roses qui représentent les neuf provinces de la Finlande. Ces armoiries sont réintroduites en 1917.

Une loi de 1978 fixe l'utilisation du drapeau. Une coutume veut que le drapeau ne devant jamais être endommagé ou sali, il soit immédiatement brûlé s'il vient à toucher le sol.

Le 23 juin, jour de la fête de la Saint Jean (*Juhannus*), est également celui du drapeau de la Finlande. Il s'agit du seul jour de l'année durant lequel il est autorisé de garder hissé le drapeau finlandais pendant la nuit, certes courte à cette période de l'année, voire même absente dans le Grand Nord.

5.3. Le drapeau de la Suède

- Créé au 1663 et adopté en 1906

Le drapeau suédois représentant la croix scandinave sur fond bleu, est adopté dans sa forme actuelle en 1906. Selon la légende, lors des croisades suédoises en Finlande, le roi



Eric IX de Suède (« Erik le Saint »), regardant le ciel bleu, vit le soleil prendre la forme d'une croix et aurait ainsi adopté la bannière bleue parée d'une croix dorée. Or, aucun écrit ne permet de confirmer l'existence de croisades suédoises en Finlande, ni l'usage de l'étendard en question avant le *xvi*^e siècle. Néanmoins, un sceau de 1449 montre une croix dorée sur fond bleu...

Au *xiv*^e siècle, le drapeau suédois arbore une bannière de trois couronnes d'or sur fond d'azur. Puis, la croix dorée y fut affichée au *xvi*^e siècle, peut-être en lien avec la libération du joug danois. Selon certaines hypothèses, le roi Johann III aurait ordonné en 1559 l'affichage de la croix scandinave sur les bannières et les drapeaux. En 1663, une loi décrète l'archétype du drapeau qui reste valable de nos jours. L'usage de la croix scandinave, à l'image du *Dannebrog* du drapeau danois, s'explique par la domination danoise sur le territoire suédois, à cette époque. À travers les siècles, cette croix scandinave se retrouvera sur plusieurs drapeaux suédois, d'abord en couleur or, puis dans les tons jaunes,

pour des raisons pratiques. Au XIX^e siècle, le roi de Suède règne également sur la Norvège. Ce fait est reflété dans le drapeau du royaume qui se compose alors des étendards nationaux des deux pays.

En 1906, un an après l'indépendance norvégienne face à la Suède, le drapeau suédois arbore sa forme actuelle. Il se distingue du drapeau naval suédois qui, lui, est découpé en trois flammes. Depuis 2005, la Suède fête « la journée du drapeau » le 6 juin, afin de commémorer à la fois l'intronisation de Gustav Vasa, la mise en place de la Constitution et la loi sur la liberté de la parole votée en 1809. Le drapeau reste à la fois symbole national et emblème de la famille royale, ce qui nourrit son importance pour la population suédoise.

De mars à octobre, le drapeau reste hissé, tant en usage public et privé, entre 8 heures et 21 heures, le reste de l'année il l'est seulement à partir de 9 heures.

Drapeaux inspirés par les couleurs slaves

5.4. Le drapeau de la Bulgarie

- Créé en 1879 et adopté en 1994

L'origine du drapeau actuel de la Bulgarie remonte à 1879. Jusqu'à cette époque et depuis la fin du XIV^e siècle, le territoire est placé sous le joug ottoman. Les Turcs répriment sévèrement la révolte bulgare, provoquant l'indignation des puissances occidentales, de l'Anglais William Ewart Gladstone, et du Français Victor Hugo qui s'élèvent contre les atrocités en Bulgarie. Ce pays subit périodiquement les effets de la rivalité russo-turque. Le dernier conflit entre ces deux puissances, remporté par les armées du Tsar, aboutit, par le traité de San Stefano, à la constitution d'une principauté autonome très étendue, dont les contours ne sont pas sans rappeler l'empire de Siméon un millénaire auparavant, qui constitue un véritable âge d'or de la Bulgarie. Pourtant, les autres puissances européennes, inquiètes de ce nouveau rapport de force dans la zone balkanique, font immédiatement



réviser le traité à Berlin, et élaborent un compromis dont la Bulgarie fait les frais. Elle est scindée en une principauté autonome et une province au Sud restant sous contrôle ottoman.

C'est dans ce contexte que le pays adopte un drapeau très fortement et délibérément inspiré de celui de la Russie, pays ami et allié, vecteur de l'indépendance, à cela près que le vert remplace le bleu. Le drapeau bulgare serait ainsi une déclinaison locale des couleurs slaves blanc-bleu-rouge.

Selon les interprétations les plus reconnues, le blanc symbolise la paix et la pensée slave, le vert à la fois les richesses du sol fertile et l'espérance en la liberté. Enfin, le rouge rappelle le courage et la bravoure des combattants bulgares, ainsi que leur esprit de résistance et de sacrifice, face à l'oppression subie par le peuple.

L'éveil national de cette période charnière est également marqué par la mise en place des bases d'une Constitution très démocratique, qui ne pourra réellement s'appliquer qu'après 1991 et l'émancipation de la tutelle soviétique.

5.5. Le drapeau de la République tchèque

- Créé et adopté en 1920, puis en 1993

La Bohême, principale région de la République tchèque, dispose depuis des siècles d'armoiries blanches et rouges, similaires à de nombreux pays d'Europe centrale comme l'Autriche ou la Pologne. En 1848, lors des révolutions du « Printemps des peuples » qui secouent l'ordre établi en Europe, un drapeau de deux bandes blanches et rouges horizontales apparaît, revendication d'autonomie au cœur du vaste domaine habsbourgeois, et dont seuls les voisins Hongrois bénéficieront.



À l'issue du premier conflit mondial, l'Europe centrale redessinée voit apparaître un État tchécoslovaque réunissant Bohême, Moravie et Slovaquie.

L'indépendance de l'État tchécoslovaque est proclamée le 28 octobre 1918 sur la place Venceslas. Tomas Masaryk est l'un des principaux artisans avec Edvard Beneš et le slovaque Milan Rastislav Štefánik, après un formidable lobbying auprès des Alliés. Tomáš Garrigue Masaryk devient le premier président de l'État, de 1918 à 1935.

Suite aux travaux d'une commission spéciale, un drapeau tricolore est sélectionné, et le bleu, représentant la Slovaquie, fait son apparition, sous forme de triangle le long de la hampe. Les trois couleurs associées rappellent ainsi également le panslavisme.

L'emblème reste commun jusqu'à la partition effective au 1^{er} janvier entre la République tchèque (comprenant la Moravie) et la Slovaquie. Entre temps, l'image de ce drapeau fait le tour du monde, maculé de sang en référence à la révolte du « printemps de Prague » en 1968. À cette période, Alexandre Dubček veut faire évoluer son pays vers un « socialisme à visage humain ». La réaction russe est intense en août 1968, et déclenche une « normalisation » rapide sous l'égide de Gustáv Husák. Pour protester contre ce retour aux normes soviétiques, l'étudiant Jan Palach s'immole sur la place Venceslas en janvier 1969.

Le drapeau redevient immaculé en 1989, lors de la « Révolution de velours », qui permet d'accéder à la pleine indépendance de l'État. L'écrivain-philosophe Vaclav Havel symbolise cette période qui anéantit le pouvoir communiste dans le pays. Il sera élu en 1989 président de la République tchécoslovaque, puis en 1993 celui de la République tchèque. Cette dernière conserve alors le drapeau commun, le bleu représentant désormais la région morave.

La disposition des couleurs fait apparaître le blanc en haut du drapeau. Il est aisé de s'en rappeler en évoquant le fait que la mousse d'une bière, boisson nationale par excellence, est toujours en haut du verre.

5.6. Le drapeau de la Slovaquie

- Apparu en 1848 et adopté en 1993

Les couleurs blanc-bleu-rouge du drapeau slovaque sont typiques des pays se référant au panslavisme, mouvement romantique par lequel



les Slaves, tous issus d'un tronc commun, étaient destinés à fonder une communauté unie. Pour la plupart de ses adhérents, ce mode d'union devait se réaliser autour du grand-frère russe. Les Slovaques utilisent donc ces trois couleurs dès les révoltes populaires de 1848.

Les couleurs panslaves ne suffisent pas à caractériser une nation, et encore moins à la différencier de ses voisins slaves utilisant les mêmes codes de couleurs. Ainsi, au sein de l'écu national distinctif, mis en place en 1993 lors de la scission avec la République tchèque, apparaissent deux symboles historiques et géographiques : la croix blanche patriarcale est posée sur les trois sommets mythiques du pays. Ces montagnes représentent les monts Tatra, Fatra et Matra. Il est à noter que ce dernier se situe de nos jours sur le territoire du voisin hongrois.

Cette disposition de croix posée sur les collines apparaît dès le ^{xiv} siècle, comme symbole de la Haute-Hongrie. Le territoire slovaque est en effet à cette époque, et depuis le ^x siècle, sous contrôle hongrois. Partie intégrante de l'empire des Habsbourg, mais non du Saint-Empire romain germanique comme l'étaient la Bohême et la Moravie, la Slovaquie actuelle est affectée à la couronne hongroise lors du compromis historique de 1867 entraînant la bipartition de l'empire entre Autrichiens et Hongrois. Les symboles équivalents sont présents sur le blason hongrois, témoignant de ce long moment historique commun.

Le pays partage une histoire commune avec le voisin tchèque, depuis 1918, interrompue par le Second conflit mondial, puis restaurée sous l'emprise communiste. À l'issue de la « normalisation » soviétique en août 1968, une pseudo-fédération mise en place donne plus d'autonomie aux Slovaques. L'État est

alors binational et bilingue, et demeure une simple faveur, le pouvoir réel étant détenu par le parti communiste. En 1993, Slovaques et Tchèques se séparent à nouveau, retrouvant cependant une histoire commune en 2004 lors de leur adhésion à l'Union européenne.

5.7. Le drapeau de la Slovénie

- Créé et adopté en 1991

Le drapeau est composé de trois bandes horizontales tricolores : blanc, bleu et rouge, auxquelles s'ajoute un blason. Les couleurs de base et leur disposition



constituent la référence slave, qui se retrouve en particulier dans le drapeau de la Russie. Dans le blason, la montagne, la mer Adriatique et les rivières sont représentées, ainsi que les trois étoiles des Comtes de Celje.

Le sommet alpin est celui du mont Triglav, point culminant du pays à 2864 mètres, que chaque Slovène se doit de gravir au moins une fois dans sa vie. Ce lieu mythique, situé au centre du parc national, apparaît sur les pièces en euros de Slovénie. Sa structure à trois sommets répond en outre aux trois étoiles, Triglav signifiant « trois têtes » en slovène.

Les attaches historiques sont nombreuses et variées : les trois couleurs sont celles du mouvement panslave, qui se développe en Europe centrale et orientale au XIX^e siècle et qui sont celles que nous retrouvons dans d'autres pays peuplés majoritairement par des Slaves. Ce sont aussi les trois couleurs des drapeaux et blasons de la région historique de la Carniole, centrée autour de Ljubljana, et constituant une division administrative sous l'empire des Habsbourg. Cette région fut également le centre des Provinces illyriennes de l'empire napoléonien. Les trois couleurs sont donc chargées d'une double symbolique : celle d'un espace large commun aux Slaves, et celle d'un territoire plus étroit mais spécifique et fortement chargé d'identité nationale.

Les étoiles de Celje se réfèrent au Comté qui sut conserver, même si cela ne dure que quelques années, une forme d'indépendance vis-à-vis des puissants

voisins. La dynastie comtale, alliée des Luxembourg et opposée aux Habsbourg, s'éteint en 1456 et son territoire revient alors dans le giron de l'empereur autrichien, dont il faisait partie depuis le XIII^e siècle. Son influence est donc fugace mais fortement symbolique pour l'identité du pays, alors qu'il devient indépendant en 1991.

Cet emblème reflète donc à la fois l'ancrage du pays dans l'univers slave, dans une lignée historique spécifique et particulière, mais aussi l'image de qualité de vie et d'environnement chers aux Slovènes.

Le blason met ainsi en exergue l'attachement du pays à la nature, ses rivières et ses montagnes. Ce parti-pris se retrouve dans le logo national, sélectionné en 2006 pour assurer la promotion du pays : « *I feel Slovenia* » dont le fond vert clair vient affirmer la beauté et la pureté d'un pays tourné vers la nature. Ce slogan fortement émotionnel, s'incarne non seulement dans l'usage du « *I feel* », mais à travers les quatre lettres intégrées du mot « *love* » renforçant l'attractivité du pays. Ce slogan est décliné dans l'univers touristique, sur les équipements sportifs des équipes nationales, ou encore lors d'événements culturels et de grandes réceptions. Le logo vient alors s'apposer en parallèle du drapeau national.

Drapeaux inspirés par la Révolution française

5.8. Le drapeau de la Belgique

- Créé en 1830 et adopté en 1831

La démultiplication des drapeaux, tout comme la répartition des compétences institutionnelles belges, déconcertent souvent le néophyte. En effet,



la Belgique, monarchie constitutionnelle depuis 1830, est aujourd'hui gouvernée conjointement par l'État fédéral, par les communautés et les régions, chacune disposant de son propre pouvoir législatif et exécutif. Bruxelles-Capitale accueille le parlement fédéral (Sénat et Chambre des représentants) ainsi que

le gouvernement. Les trois communautés, organisées selon la langue, néerlandophones, francophones, et germanophones, ainsi que les trois régions (wallonne, flamande et Bruxelles-Capitale) possèdent des institutions spécifiques. Les dix provinces, arborant chacune un drapeau, se placent sous la gouvernance des régions qui ont également une bannière.

Enfin, le monarque belge, chef de l'État et des armées, est l'un des seuls rois européens à participer parcimonieusement à une partie des pouvoirs exécutifs de chaque entité, y compris le pouvoir fédéral. Le Lion, associé à la devise « L'union fait la force », et le drapeau officiel, permettent à la Belgique d'être visible dans les instances internationales.

Le drapeau belge, qui définit le pays, est indissociable de la création de l'État. Les trois couleurs rouge, jaune et noir à la hampe, placées verticalement, seront officialisées en 1831.

Ces trois couleurs auraient été, selon la légende, inspirées par les étendards arborés durant la révolution brabançonne de 1787 et 1790, bien qu'aucun drapeau de ce type n'ait été à l'époque mentionné dans les prises de guerre des armées des Pays-Bas.

Durant l'été 1830, plusieurs drapeaux révolutionnaires flamboient dans le ciel de Bruxelles, marquant ainsi la volonté d'indépendance des provinces du Sud face aux possessions hollandaises. Entre le 25 et le 28 août, les étendards vont se succéder sur le toit de l'Hôtel de ville. Le premier drapeau, inspiré de celui de la France, est vite substitué par un autre aux couleurs du Brabant, décorées de la croix de fer.

Deux jours après, ce dernier sera remplacé par trois bandes horizontales noire-jaune-rouge, fabriquée par Marie Abts, qui tenait à quelques mètres de la Grand-Place, une boutique de toiles et de draps. Le jaune et le rouge, qui représentent le Lion d'or ainsi que le noir, qui symbolise le fond de sable sont les coloris repris de l'écu du duché de Brabant. Ces trois couleurs, alors placées horizontalement, seront arborées dans tout Bruxelles par la 1^{re} compagnie de la Garde Bourgeoise qui, pendant la Révolution, maintenait l'ordre dans toutes les grandes villes du pays. Le 30 septembre, le drapeau tricolore sera institué par le gouvernement provisoire et le congrès national. L'adoption verticale

des couleurs n'est établie, par décret, qu'en 1831, précisant que le noir serait placé à la hampe. Aujourd'hui le drapeau est toujours hissé sur le toit de l'Hôtel de ville de Bruxelles. Associé à diverses fêtes, dont la commémoration des défunts, des événements de la vie de la famille royale et quelques victoires militaires, il est l'emblème de la Fête nationale du 21 juillet et marque l'avènement du premier roi des Belges. Le 21 juillet 2013, Bruxelles s'habille de noir, jaune et rouge pour fêter le début du règne de Philippe, 7^e roi des Belges qui succède à son père Albert II.

5.9. Le drapeau de la France

- Créé en 1789 et adopté en 1848

Longue fût la marche de cet emblème français: tricolore depuis 1789, il ne devient drapeau national officiel qu'en 1848.



L'idée d'associer les trois couleurs, et plus précisément d'ajouter le blanc au rouge et au bleu, prend naissance dans les jours qui suivirent, en juillet 1789, la prise de la Bastille, prison symbolique située alors dans le cœur de Paris. Difficile de déterminer qui est à l'origine de cette initiative, mais il semble que Louis XVI, roi de France pour encore quelques courtes années, le général de La Fayette, héros de l'indépendance des colonies anglaises d'Amérique, et enfin Jean Sylvain Bailly, maire de Paris, y aient été associés. Le bleu et le rouge, les couleurs de Paris, étaient portées par les émeutiers tandis que le blanc était alors la couleur de la royauté en France. Ces trois couleurs ont été regroupées pour former la cocarde de la garde municipale parisienne. En 1792, l'Assemblée impose son port à tous les citoyens.

Quelles raisons ont donc pu présider ce choix ? Le blanc entouré de bleu et de rouge représente-t-il le roi prisonnier du peuple parisien ? Est-ce un clin d'œil à l'indépendance américaine ? Toujours est-il que le blanc n'a jamais été remis en cause, sans doute parce qu'il évoque plus la France en tant qu'État que la dynastie royale.

De proche en proche, cet ensemble tricolore gagne du terrain. Il prend forme de bannière, puis de drapeau, dont la forme actuelle est dessinée par le peintre David en 1794 mais son usage est circonscrit à celui de pavillon maritime. Les bandes deviennent verticales, pour les distinguer du pavillon hollandais. Il est ensuite destiné aux forces terrestres, en particulier sous l'Empire napoléonien. Il ne sera abandonné, et même pourchassé qu'entre 1815 et 1830 lors de la restauration de la monarchie par Louis XVIII. Pendant de nombreuses périodes, l'espace blanc sera chargé de divers motifs.

Il faut attendre la deuxième République, en 1848, pour que l'emblème se civilise et devienne attribut national à part entière, pour toutes les circonstances civiles et militaires. Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Lors de la Fête nationale du 14 juillet, la remise du drapeau aux armées est un temps fort d'exaltation du sentiment patriotique, exacerbé lorsque les avions de la patrouille de France dessinent des nuages tricolores dans le ciel parisien.

Il a fortement inspiré les drapeaux nationaux d'autres pays européens (Italie, Belgique, Roumanie, etc.), mais aussi de nombreux pays d'Amérique latine et d'Afrique francophone.

5.10. Le drapeau de la Hongrie

- Créé en 1848 et adopté en 1957

Composé de trois bandes horizontales rouge-blanc-vert, le drapeau hongrois apparaît pour la première fois en 1848, lorsque la vague des « Printemps des



peuples» déferle sur l'Europe. Cette disposition est inspirée des drapeaux tricolores, très populaires par leur évocation de la Révolution française. Par contre, le choix des couleurs est strictement lié à l'histoire hongroise : le rouge rappelle les bannières des tribus du roi Arpad, qui a installé les Magyars au cœur de la plaine de Pannonie ; le blanc est la couleur du roi Étienne, qui assure l'indépendance du royaume, et sera canonisé en 1083 ; le vert appartient aux armoiries royales, en particulier depuis Mathias Corvin au xv^e siècle.

Une interprétation moins historique souligne que le rouge représente le courage, le blanc la loyauté et le vert l'espérance.

Tout d'abord interdit par l'empereur habsbourgeois, le drapeau réapparaît en 1867. La révolution de 1848, d'abord libérale, se radicalise sous l'impulsion du chef politique Kossuth. L'Empereur doit à l'appui du Tsar l'écrasement du mouvement et la reprise en main du Royaume de Hongrie. L'Autrichien François-Joseph, fragilisé par sa défaite face aux Prussiens en 1866, accorde au sein de son empire un compromis autorisant l'autonomie au royaume hongrois. C'est la « double-monarchie » ou royaume bicéphale.

Pendant de nombreuses périodes, le drapeau porte en son centre un blason. Le plus célèbre, et encore utilisé, comporte la croix patriarcale, les collines vertes, les couleurs rouges et blanches d'Arpad, et la couronne d'Étienne. Les armes soviétiques sont enlevées lorsqu'un vent de révolte souffle sur Budapest en 1956. Malgré la répression de l'Armée russe et l'installation au pouvoir de János Kadar en lieu et place du populaire Imre Nagy, l'idée d'apposer un nouveau blason fait long feu et le drapeau simplement tricolore prend sa forme définitive.

5.11. Le drapeau de l'Italie

- Créé en 1797 et adopté en 1948

L'origine du drapeau italien est liée à l'épopée napoléonienne en territoire transalpin. Les Républiques du Nord de l'Italie, fondées à partir de 1796, choisissent les couleurs actuelles



vert-blanc-rouge pour composer un étendard. À cette époque, la première campagne d'Italie, lancée de France par le Directoire en 1796, est menée par le Général Bonaparte, au prix de batailles célèbres comme Arcole ou Rivoli. Deux Républiques fondées dans le nord et appelées Cispadane et Transpadane, sont bientôt réunies en une République cisalpine dont la capitale est Milan.

Cet emblème s'inspire du drapeau français. Couleur de référence de l'Émilie-Romagne, le vert remplace le bleu pour diverses raisons : teinte de base des uniformes de la Garde nationale lombarde, ou de la cocarde que cette milice portait auparavant. On suppose que Napoléon aurait également influencé ce remplacement, ayant même, dit-on, dessiné personnellement un blason ajouté sur l'étendard.

Ce drapeau revient au goût du jour lors des soulèvements de 1848 et des années qui suivent. Il est adopté dans le nouveau royaume italien, associé au blason de la maison de Savoie, qui régnait jusqu'alors sur le Piémont-Sardaigne, et désormais sur toute l'Italie. Ils ne seront dissociés que lors de l'avènement de la République en 1946, lors de la destitution d'une famille royale compromise avec le fascisme. L'instauration de la République italienne donnera alors au drapeau sa forme définitive.

Clins d'œil à la culture italienne, d'autres explications sur le choix des couleurs ont vu jour. L'une est inspirée de la « Divine Comédie » où Dante décrit le vert comme couleur de l'espoir, le blanc pour la foi et le rouge pour la charité. La version destinée aux enfants sur les bancs des écoles présente le vert comme la couleur des plaines, le blanc comme celle des cimes des Alpes et des Apennins et le rouge comme celle du sang versé pour l'indépendance et l'unité italiennes.

De manière plus anecdotique, les trois couleurs apparaissent fréquemment dans des plats culinaires tels la *pasta bianca con sugo e basilico* ou la *pizza margherita*. Mais ces interprétations se placent bien dans le domaine culturel plus que dans l'histoire.

Une autre couleur symbolise l'Italie au-delà des trois du drapeau national : le bleu azur des maillots sportifs. L'origine de ce choix remonte à la maison de Savoie, régnant sur l'Italie de 1861 à 1946 : ce bleu figurait sur l'écu de la dynastie, bordant la croix blanche sur fond rouge. Les équipes nationales arborent donc cette couleur depuis 1911, et l'ont conservée après la destitution de la monarchie.

CONCLUSION

« C'est par la conscience de ce qui lie les origines conflictuelles au présent solidaire que la communauté de destin actuelle peut rétroagir sur le passé européen et le rendre commun. Il ne s'agit nullement ici de relire l'histoire européenne en effaçant pudiquement les guerres et les divisions. Il s'agit de réécrire l'Histoire, comme le fait chaque génération, en fonction des expériences vécues au présent, qui, rétrojetées de façon critique sur le passé, le ré-éclaire d'un angle nouveau. »¹

Comme le souligne Edgar Morin dans cette citation, dans une Histoire qui apporta son lot de conflits et de divisions, il est indispensable pour comprendre le présent, de savoir regarder en arrière pour faire émerger un nouvel angle de vue.

Il est également essentiel de connaître ses voisins pour préparer un avenir commun. Chaque pays a choisi ses emblèmes ; chaque peuple se les approprie. Nous souhaitons par cette Étude faire mieux connaître et apprécier les principaux symboles des pays associés à l'aventure de l'Union européenne.

Celle-ci nous unit. Nous ne saurions conclure sans partager un des témoignages recueillis lors de nos travaux universitaires consacrés à la construction européenne.

L'un d'entre eux émane de Mirela Carina Sinca, représentante roumaine de la région de Timis auprès des instances bruxelloises :

« Je parle de mon expérience, du projet, de Bruxelles à ma famille et mes amis. Je parle la voix de l'Europe ».

Chaque pays de l'Union porte sa voix, ses couleurs. La voix de l'Europe existe et ses couleurs sont d'autant plus éclatantes quand nous les contemplons dans leur ensemble.

¹ Edgar Morin, *Penser l'Europe*, Chapitre IV - « La communauté de destin », Paris : Gallimard, 1987, p. 197-198.

BIBLIOGRAPHIE CONSEILLÉE

L'objectif de cet ouvrage est de donner au lecteur un aperçu de la représentation des symboles dans les pays de l'Union européenne. Il n'a pas vocation à l'exhaustivité. Il s'attache à mettre en relief les contextes qui ont présidé à l'élaboration et à l'adoption des hymnes et des drapeaux.

Pour aller plus loin dans la recherche d'éléments relatifs à ces symboles, nous invitons les lecteurs à consulter les sites gouvernementaux des différents pays.

Au sujet des hymnes nationaux, nous recommandons les ouvrages suivants :

Grocholski Ian, *Une histoire de l'Europe à travers ses chants nationaux*, Paris : Edilivre, 2007

Maugendre Xavier, *L'Europe des hymnes*, Bruxelles : Mardaga, 1996

Tanguy Marie-Claude, Germain-David Pierrette, *Les hymnes européens*, Paris : Le Cherche-Midi, 2006

Deux ouvrages présentent pour leur part les drapeaux de tous les pays du monde, accompagnés de commentaires historiques :

Guérin Olivier, *Les drapeaux du monde*, Paris : Ed. Jean-Paul Gisserot, 2009

Palet Laurent, *Drapeaux et Pavillons*, Paris : Éditions Chronique, 2011

Pour les références historiques, nous recommandons de consulter une excellente collection :

Sellier André, Sellier Jean, *Atlas des peuples d'Europe centrale*, Paris : La Découverte, 2002

Sellier André, Sellier Jean, *Atlas des peuples d'Europe occidentale*, Paris : La Découverte, 2006

Pour aller plus loin dans la compréhension de la mise en place des identités nationales et de leurs symboliques, deux ouvrages apportent de nombreuses clés d'analyse :

Hobsbawm Eric, Ranger Terence, *The invention of tradition*, Cambridge : Cambridge University Press, 2012

Thiesse Anne-Marie, *La création des identités nationales*, Paris : Éditions du Seuil, 1999

LES ÉTATS BALTES DANS L'UE : PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR

Jerzy Buzek, Agnia Grigas, Andres Kasekamp, Kristina Maslauskaite et Liva Zorgenfreija,
Études et Recherches No 98, Institut Jacques Delors, septembre 2013

L'UE EN QUÊTE DE SYMBOLES

Virginie Timmerman, *Synthèse*, Institut Jacques Delors, juillet 2013

IRLANDE - UE : 40 ANS DE CHEMINEMENT

Aziliz Gouez, Yves Bertoncini et Peter Sutherland, *Études et Recherches No 94*,
Institut Jacques Delors, février 2013

RÉFLEXIONS SUR L'UNION POLITIQUE

Valentin Kreiling et Yves Bertoncini, *Synthèse*, Institut Jacques Delors, janvier 2013

CHYPRE ET L'IDENTITÉ EUROPÉENNE

Aziliz Gouez, *Tribune*, Institut Jacques Delors, septembre 2012

POUR UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE D'ÉTATS-NATIONS : LA VISION DE JACQUES DELORS REVISITÉE

Yves Bertoncini, *Synthèse*, Institut Jacques Delors, avril 2012

DÉ-PAYSEMENTS

Aziliz Gouez, *Études et Recherches No 83*, Institut Jacques Delors, avril 2010

RENCONTRES EUROPÉENNES : 13 ENTRETIENS SUR L'IDENTITÉ EUROPÉENNE

Aziliz Gouez, *Études et Recherches No 82*, Institut Jacques Delors, avril 2010

AUTEURS



Pierre Robert CLOET

Titulaire d'un Master en Management Interculturel (Université Paris-Dauphine) et d'un Doctorat d'État scientifique, Pierre Robert Cloet a réalisé son parcours professionnel dans l'industrie pharmaceutique. Fondateur de la société VALEUR-EUROPE, il déploie conseils et formations en management interculturel auprès d'entreprises, d'organismes publics et de structures d'enseignement. Ses domaines privilégiés abordent la performance d'équipes multiculturelles, le changement en entreprise, le management de la diversité ainsi que les valeurs socioculturelles en Europe. (prcloet@valeur-europe.fr)



Bénédicte LEGUÉ

Après deux formations universitaires, art-archéologie et communication, Bénédicte Legué a travaillé dans diverses entreprises créatives et en tourisme d'affaire. Diplômée en Management Interculturel à Paris-Dauphine, éditrice, consultante et formatrice auprès des entreprises et des organismes d'enseignement, elle poursuit ses recherches en créativité et interculturelité, interrogeant le rapport aux normes dans les organisations et les lieux d'apprentissage. Elle propose aux entreprises une vision globale des apports multiculturels au sein des équipes. (b.legue@wanadoo.fr)



Kerstin MARTEL

Après avoir mené des missions de conseils en organisation dans des contextes européens et nord-américains, Kerstin Martel a poursuivi son parcours dans le domaine de la communication. Elle a fait des études franco-allemandes en Affaires Internationales et est titulaire d'un Master de recherche en Management Interculturel de l'Université Paris-Dauphine. Ses sujets de prédilection sont le dialogue interculturel, la transformation d'organisations internationales, l'accompagnement des équipes multiculturelles et les coopérations multilatérales en Europe. (kerstin@martel.net)



L'Institut Jacques Delors est le think tank européen fondé par **Jacques Delors** en 1996 (sous le nom de Notre Europe), après la fin de sa présidence de la Commission européenne. Notre objectif est de produire des analyses et des propositions destinées aux décideurs européens et à un public plus large, ainsi que de contribuer aux débats relatifs à l'Union européenne. Nous diffusons de **nombreuses publications** (Tribunes, Policy Papers, Études & Rapports, Synthèses), vidéos et sons, organisons et participons à des **séminaires et conférences** partout en Europe et intervenons régulièrement dans les **médias européens**, par la voix de nos présidents, de notre directeur et de notre équipe.

Nos travaux s'inspirent des actions et des orientations promues par Jacques Delors, et traduisent les grands principes énoncés par notre « **Charte** ». Ils sont mis en œuvre à partir de **trois axes principaux** : « Union européenne et citoyens » couvre les enjeux politiques, institutionnels et civiques ; « Compétition, coopération, solidarité » traite des enjeux économiques, sociaux et territoriaux ; « Actions extérieures européennes » regroupe les travaux à dimension internationale.

L'Institut Jacques Delors est aujourd'hui présidé par **António Vitorino**, ancien commissaire européen et ancien ministre portugais, qui a succédé à **Tommaso Padoa-Schioppa**, à **Pascal Lamy** et à Jacques Delors. Notre directeur, **Yves Bertoncini**, anime une **équipe internationale** composée d'une quinzaine de membres, qui travaillent en coordination étroite avec les membres de notre bureau de Berlin, le **Jacques Delors Institut - Berlin**, dirigé par **Henrik Enderlein**.

Les instances de l'Institut Jacques Delors sont composées de hautes personnalités européennes. Notre **Conseil des garants** assure la promotion de nos intérêts moraux et financiers. Notre **Conseil d'administration** est responsable de la gestion et de l'impulsion de nos travaux. Notre **Comité européen d'orientation** se réunit afin de débattre des sujets fondamentaux pour l'avenir de l'UE.

Toutes nos activités sont accessibles gratuitement, en français et en anglais sur notre **site** et via les **réseaux sociaux**. Nous agissons en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et des intérêts économiques.

Directeur de la publication : Yves Bertoncini

La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source.

Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution.

Version originale

Crédit Photos © Union européenne, 2013

© Institut Jacques Delors

Version révisée en mai 2016

Pierre-Robert Cloet
Bénédicte Legué
Kerstin Martel

UNIS DANS LA DIVERSITÉ : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Cette Étude cherche à mettre en lumière les significations et les contextes d'apparition des deux principaux symboles attachés à chacun des pays de l'Union européenne, ainsi qu'à l'UE elle-même, que sont l'hymne et le drapeau.

Parce qu'ils sont « unis dans la diversité », les pays de l'UE portent régulièrement haut et fort des couleurs et des hymnes dont la signification et l'harmonie expriment autant de contextes historiques et de traditions différentes, et connus de peu d'Européens. Pourtant, ces symboles permettent à eux seuls de mieux comprendre le concept même de « Fédération européenne d'États nations » promu par Jacques Delors, basé tant sur la singularité de chaque pays que sur une construction européenne qui a permis une réconciliation durable entre les pays de l'UE, dont les affrontements les plus vifs se limitent désormais aux compétitions sportives. L'Union prend tout son sens dans la mondialisation, alors que « l'Europe » vieillit et rétrécit au regard de ses partenaires et concurrents. Pour autant, il ne s'agit pas de mettre en place une nouvelle nation ou un super État, mais d'unir davantage des pays et des êtres, tout en respectant leurs spécificités.

Dans cette perspective, la présente Étude a le grand mérite d'aller à l'essentiel en permettant d'en savoir plus en quelques lignes sur les couleurs et les paroles qui font battre le cœur de nos voisins. Elle est d'autant plus utile et originale qu'elle ne se contente pas de présenter les symboles des pays de l'UE par ordre alphabétique, mais se fonde sur le rappel des contextes historiques ayant conduit à l'élaboration et à l'adoption des drapeaux et des hymnes, tout en les regroupant en catégories communes.

Un sentiment d'appartenance se construit. Dans le cas de l'UE, il ne s'agit pas seulement de faire en sorte que les Européens s'approprient davantage le drapeau étoilé et l'Ode à la joie. Il faut aussi œuvrer afin qu'ils connaissent mieux les drapeaux vers lesquels se tournent leurs « compatriotes européens » ainsi que les hymnes qu'ils fredonnent, à l'occasion des commémorations ou lors des championnats d'Europe et des Jeux olympiques.

Avec le soutien de :



ISSN 2267-4840

info@delorsinstitute.eu - www.institutdelors.eu
19 rue de Milan, F - 75009 Paris
Pariser Platz 6, D - 10117 Berlin

